



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

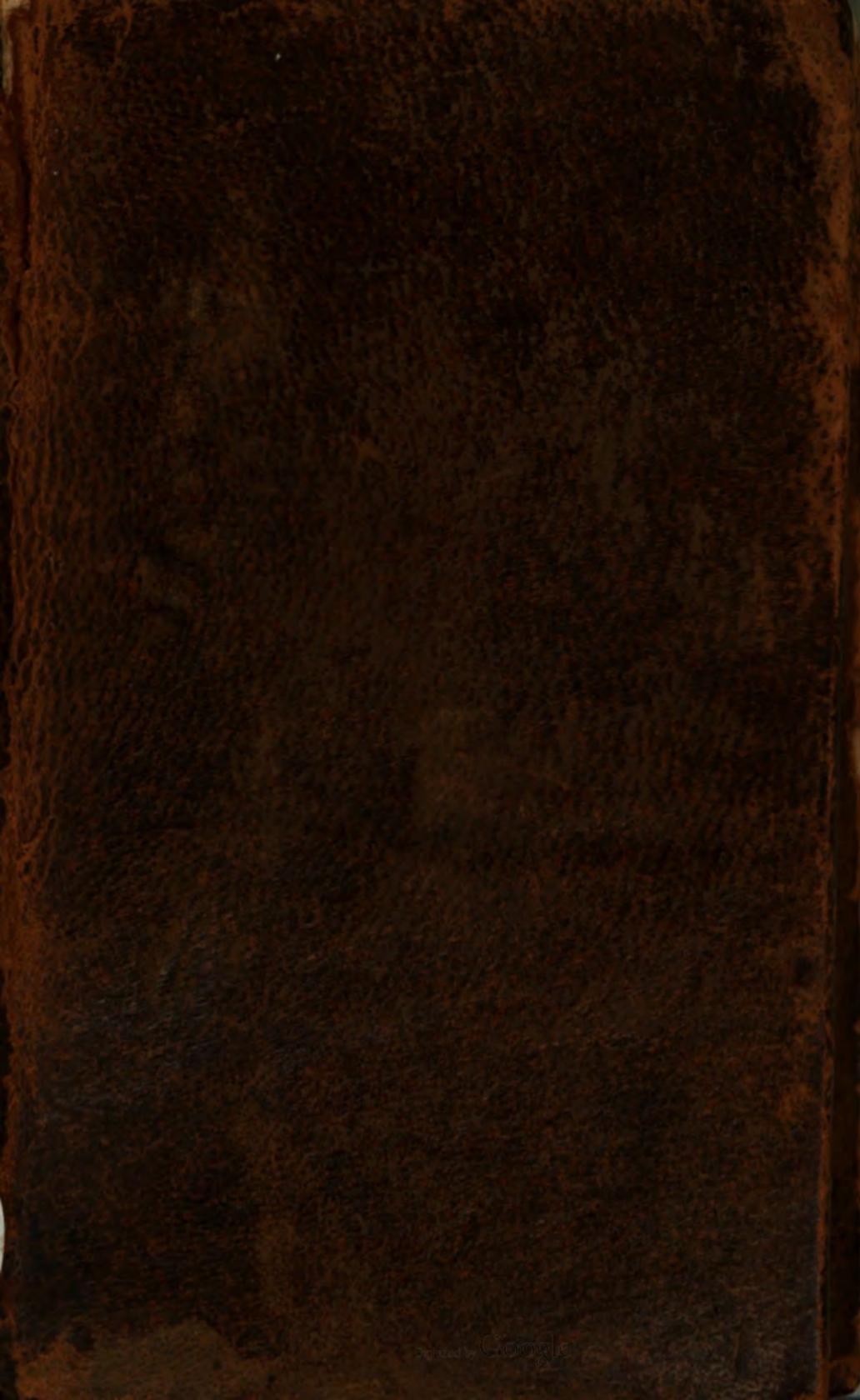
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Handwritten cursive text, possibly a signature or initials, consisting of several large, flowing loops and curves.



3

807156

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSIEUR
LE DAUPHIN.

FEVRIER 1700:



A. PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais au Mercure Galant.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque mois, & on le
vendra trente sols relié en Veau, &
vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S ;
Chez **G. DE LUYNES**, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.
Et **MICHEL BRUNET**, grande Salle
de Palais, au Mercure Galant.

M. D C C.

Avec Privilège du Roy.

ne
le
le
&c



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on ne glige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

A ij

AU LECTEUR.

de defigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera sous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MADAME

CAVANNI

FEVRIER 1700.



Vous avez bien vû des Portraits du Roy dont vous m'avez paru fort contente. Je ne sçay cependant, Madame, si on a pû en faire un qui dise autant de choses en aussi peu de paroles, que

A. iij

6 MERCURE

vous en allez trouver dans ce-
luy qui fait le commence-
ment de cette Lettre. Il sort
des mains de M^r l'Abbé de
Poissy, dont on peut dire que
le Pinceau delicat ne produit
que des chef-d'œuvres.

PORTRAIT DU ROY.

*L*ouis n'a point d'égal, ses En-
nemis le disent,
De ses faits éclatans ils sont tous
éblouis ;
Mais sans nombrer icy ses Ex-
ploits inouis,
Pour faire son Portrait ces quatre
mots suffisent,

GALANT. 7

*On estime, on revere, on aime, on
craint LOUIS.*

Je vous ay parlé plus d'une fois de M^r l'Archevêque de Besançon, au sujet de sa nomination à l'Archevêché, & de la joye que toute la Ville marqua lors que le Roy le choisit pour succeder à M^r de Grammont, son Oncle. Cet Archevêché estoit électif, & le Chapitre, l'un des plus anciens & des plus illustres de l'Eglise, honoré d'une infinité de beaux privileges par les Papes & les Empereurs, avoit

A iij

8 MERCURE

droit d'élire son Archevêque, dont le rang est considerable dans le College des Princes d'Allemagne. Je vous ay entreteñuë des habits de Chœur & de Ville des Chanoines, & je ne vous repeteray rien autre chose, sinon qu'ils sont vêtus comme les Cardinaux le font dans le temps de Carême, & qu'ils officient avec tous les ornemens Pontificaux. Après la mort de M^r de Grammont, le Chapitre ceda au Roy son droit d'élection, & le fit d'une maniere qui fit bien connoistre combien il se sentoit ho-

GALANT. 9

honoré d'estre sous la domination d'un Prince qui met toute son application à remplir les premières places de l'Eglise, de Sujets dignes de les occuper, & capables d'édifier ses peuples, Sa Majesté y nomma Messire François Joseph de Grammont, Evêque de Philadelphie, Haut-Doyen de Besançon, Maître des Requestes du Parlement de cette Ville, Neveu du défunt Archevêque, & qui depuis un tres-long temps faisoit les fonctions Episcopales, à cause de l'infirmité de M' son On-

10 MERCURE

cle qui avoit perdu la veuë , & se trouvoit dans un âge extrêmement avancé. Il estoit d'ailleurs d'une Maison qui avoit rendu plusieurs services considerables au Roy & à l'Etat, alliée à celles de Poitiers, de Rys, de Beaufremont, de la Baume, & à quantité d'autres des plus illustres de France & d'Allemagne, Frere de Mrs les Comte & Marquis de Grammont, tous deux Maréchaux de Camp. Le Chapitre & la Ville de Besançon marquerent par des illuminations & par des feux combien ils

GALANT. II

respectoient le choix de Sa
Majesté , & combien il leur
estoit agréable. Au mois de
Decembre dernier , le nouvel
Archevêque , qui avoit receu
le *Pallium* des mains de M^r
l'Archevêque de Paris , préta
le serment de fidelité , & par-
tit aussitost pour se rendre à
son Eglise. Le 7. du mois de
Decembre , quatre Deputez
du Chapitre allerent se rece-
voir à la sortie de sa Salle , &
le conduifirent à celle du Cha-
pitre , où il se plaça dans un
fauteuil. Il pria ensuite la
Compagnie de le mettre en

42 MERCURE

possession, & de commencer par la lecture des Bulles & d'un certificat de M^r de Paris, comme il luy avoit donné le *Pallium*. Toute l'Assemblée opina du bonnet, & l'on se mit en marche en chantant le *Veni Creator*, suivant l'ordre ordinaire de la Procension. M^r l'Archevêque estoit précédé de M^r l'Abbé de Santau, Grand Archidiacre, qui estoit en Chape, & portoit le Chef de Saint Agapit, & il estoit suivi par les Grands Officiers de l'Archevêché, qui sont le Grand Maréchal, entre autres,

GALANT: 13

suivant l'usage des Princes de l'Empire. Ces Grands Officiers sont tous de Maisons tres distinguées. M^r le Comte de Saint-Amour, de celle de la Baume, est Grand Maréchal; M^r le Comte de la Tour, M^r le Baron de Saone, & M^r de Villars-Vaudey possèdent les autres Charges. Les Juges de l'Officialité paroissoient ensuite, & la marche estoit fermée par Mrs les Comte & Marquis de Grammont, accompagnez d'un grand nombre de Noblesse & de Personnes considerables. A la porte

14 MERCURE

de l'Eglise, M^r l'Archevêque s'agenouïlla sur le premier degré, & fit le premier serment entre les mains de M^r le Grand Archidiacre, & sur le Chef de Saint Agapit, suivant l'ancien usage. On entra ensuite dans la Chapelle du Saint Suaire, Relique précieuse qui s'est conservée jusqu'icy par un miracle que l'on ne peut révoquer en doute, & qui attire deux fois l'année une foule incroyable de peuple des pays les plus éloignez. Pendant que l'on y adoroit le Saint Sacrement; les Tim-

GALANT: 15

bales , les Trompettes & les Tambours se meslerent au bruit des Cloches , & la Procession se rendit dans le Chœur. M^r l'Archevêque y prit sa place de Haut-Doyen, dont le Pape, par une grace singuliere , luy a permis de conserver la dignité pendant trois ans. M^r le Grand Archidiaque celebra la messe, assisté de M^r Jobetot, Frere de M^r le premier President du Parlement, & de M^r de Grammont, Parent de M^r l'Archevêque, en qualité de Personats de Favernay & de Sallins. La messe

76 **MERCURE**

finie, M^r l'Archevêque revêtu de ses habits Pontificaux se rendit à l'Autel, & y presta le second serment ; ensuite de quoy ayant esté installé dans son Trône, il y entonna le *Te Deum*, qui fut chanté par la musique, pendant que tous les Chanoines vinrent en capes détroussées embrasser M^r l'Archevêque. Cette ceremonie faite, on le conduisit au Palais Archiepiscopal, dont on luy presenta les clefs, & peu de temps après M^r de Blisterwick de Monteloy, Abbé de Charlieu, vint

GALANT. 17.

te complimenter à la teste de
se fix Chanoines députez. Il re-
ceut ensuite les complimens
de tous les Corps de la Ville,
& le lendemain, Feste de la
Conception de la Vierge, fon-
dée par feu M^r l'Archevêque,
M^r son Neveu officia pontifi-
calement, & ne crut pas pou-
voir mieux commencer ses
fonctions, qu'en répondant
à la pieté & à la devotion de
feu M^r son Oncle, & qu'en so-
lémnisant une Feste, sous la
protection de laquelle est par-
ticulierement la Province du
Comté de Bourgogne. Le mê.

Février 1730.

B

18 MERCURE

me jour au soir, il y eut des illuminations, & des feux par toutes les rues, & la Ville en fit tirer un d'artifice avec tout le succès que l'on pouvoit esperer d'un spectacle, où elle faisoit éclater sa magnificence.

Vous serez sans doute fort édiflée de ce que vous allez lire. Je vous en fais part dans les mêmes termes que je l'ay reçu.

RELATION EXACTE
de ce qui s'est passé à la
mort & aux Funerailles du
R. P. Marc d'Aviano, Ca-
pucin Prédicateur.

*Traduite du Latin, & envoyée
de Vienne.*

LE R. P. Marc d'Aviano
revint en cette Ville de
Vienne au mois de May der-
nier 1699. avec le P. Laurent
d'Urino, qu'il avoit esté obli-
gé de prendre à la place du P.
Cosme de Castro Franco, son
Compagnon ordinaire, de-

B ij

20 MERCURE

meuré malade en Italie. La maigreur qui paroissoit plus qu'à l'ordinaire sur son visage, faisoit voir si peu de santé, qu'il estoit souvent obligé d'avouër luy mesme qu'il ne se portoit pas bien. La diminution de ses forces & de sa santé ne diminua cependant rien de son assiduité, soit pour prescher, soit pour celebrer les saint misteres, ce qui luy attira d'autant plus de loüanges & de benedictions de la part de Leurs majestez Imperiales, de toute la Cour & de tout le Peuple, qu'on avoit

GALANT. 21

fujet de croire , que si dans l'estat où il estoit il ne se dispensoit jamais ny de l'un ny de l'autre, ce n'estoit que pour ne les pas priver de la consolation qu'ils en avoient dans leurs ames. Il ne laissoit pas d'avoir de temps en temps des audiences de l'Empereur, mais en y gardant toujours la bien-seance & la modestie que demandoit la sainteté de l'habit qu'il portoit ; & s'il a eu l'avantage d'avoir auprès de luy tout l'accès & tout le credit qu'il pouvoit souhaiter, il a eu celuy de ne s'en estre ja-

20 MERCURE

meuré malade en Italie. La maigreur qui paroissoit plus qu'à l'ordinaire sur son visage, faisoit voir si peu de santé, qu'il estoit souvent obligé d'avouër luy mesme qu'il ne se portoit pas bien. La diminution de ses forces & de sa santé ne diminua cependant rien de son assiduité, soit pour prescher, soit pour celebrer les saint misteres, ce qui luy attira d'autant plus de loüanges & de benedictions de la part de Leurs majestez Imperiales, de toute la Cour & de tout le Peuple, qu'on avoit

GALANT. 21

sujet de croire, que si dans l'estat où il estoit il ne se dispensoit jamais ny de l'un ny de l'autre, ce n'estoit que pour ne les pas priver de la consolation qu'ils en avoient dans leurs ames. Il ne laissoit pas d'avoir de temps en temps des audiences de l'Empereur, mais en y gardant toujours la bienveillance & la modestie que demandoit la sainteté de l'habit qu'il portoit, & s'il a eü l'avantage d'avoir auprès de luy tout l'accès & tout le credit qu'il pouvoit souhaiter, il a eü celuy de ne s'en estre ja-

22 MERCURE

mais servi que pour procurer la gloire de Dieu, le bien public, & le soulagement des affligez. Sa maladie cependant augmentoit si fort de jour en jour par les continuelles coliques, qu'il se vit obligé de ne pas refuser plus long temps le secours qu'il pouvoit esperer des hommes.

L'Empereur fit voir combien la santé de ce Pere luy estoit cheré, par le soin qu'il eut de luy envoyer les medecins les plus experimentez, & mesme les siens propres, avec ordre de prendre dans le Laboratoi-

GALANT. 23

re, ou dans l'Office Imperial, tous les remedes qu'ils jugeroient necessaires, quelque rares & quelque précieux qu'ils pussent estre. Il porta mesme sa bonté jusqu'à commander à M^r le Baron Scalvinovi, Conseiller de la Chambre Imperiale, & Tresorier de Sa Majesté, de se trouver tous les jours, soir & matin, dans la chambre du Malade, pour s'informer exactement de son estat, afin de luy en faire le rapport, & sur tout pour prendre garde que rien ne manquast de ce qui pouvoit

24 MERCURE

contribuer au rétablissement de sa santé. Cependant ny la science des medecins, ny la vertu des remedes ne servirent de rien, non pas mesme le bain d'huile, qu'on employa comme une chose assez extraordinaire, pour en esperer du soulagement, parce que l'heureux moment approchoit qui devoit achever de delivrer cette ame de la prison de son corps, pour la mettre en liberte d'aller jouir pleinement des chastes embrassemens de son Epoux, & de recevoir de sa bonté, aussi bien que de sa justice,

Justice, la récompense de ces actions si saintes & si grandes, qu'il avoit faites durant sa vie.

Si son corps ne receut point de soulagement durant les quinze jours que continua sa maladie, il n'en fut pas de mesme de son esprit, & l'on ne peut pas douter que si quelque chose fut capable de luy donner quelque consolation, ce fut principalement & l'honneur qu'il receut des visites des Eminentissimes Cardinaux Collonitz & Grimani, & le bonheur qu'il eut

Février 1700.

C

26 MERCURE

de voir à genoux au pied de son lit le Nonce du Pape, qui luy causa tant de joye par l'Indulgence plénieré qu'il luy donna au nom de Sa Sainteté à l'article de la mort, qu'elle ne servit pas peu à prolonger, pour quelques momens le peu de forces qui luy restoit, & à retenir un peu plus long temps sur la terre ce luy qui ne cherchoit qu'à la quitter.

Plusieurs autres Personnes du premier rang voulurent avoir aussi le triste plaisir de luy rendre visite, & tout ce

qu'il y a de grand en auroit fait de même, s'ils n'avoient mieux aimé s'en priver selon l'ordre des Medecins, que d'avoir quelque chose à se reprocher sur l'augmentation de sa maladie. On ne dit rien des dispositions interieures avec lesquelles il receut le Saint Viatique, & les autres Sacrements, qui ne sont connus que de celuy qui pouvoit penetrer dans ce Sanctuaire; mais si l'on en veut juger par la ferveur & la devotion avec laquelle il fit sa profession de foy, & renouvella ses vœux,

28 MERCURE

ceux qui y furent presens en furent si touchez, qu'ils n'eurent pas de peine à se persuader qu'elles surpassoient autant celles qu'on a coutume d'y apporter, que la sainteté de sa vie surpassoit celle du commun des hommes.

L'Empereur & l'Imperatrice estant avertis qu'il estoit en danger, firent la résolution de l'aller voir, comme ils avoient déjà fait avec tous leurs Enfans peu de temps auparavant, à la Feste de Nostre-Dame des Anges, y estant portez par la grandeur de

l'estime & de l'affection qu'ils avoient pour luy ; mais lors qu'ils apprirent le 12. d'Aoust au soir qu'il tournoit à l'extrémité, ils ne differerent pas davantage, & partirent le lendemain sur les dix heures, du Palais appelé Favorite, qui est au Fauxbourg, pour se rendre au Convént des Capucins qui sont dans la Ville. Ils virent le Pere Marc, & luy parlerent l'espace d'un quart d'heure. Ils ne purent le quitter sans avoir d'un costé le cœur penetré de la douleur qu'ils avoient de le

30 MERCURE

perdre, & de l'autre, bien de la consolation d'avoir pû recevoir encore la benediction qu'ils luy demandèrent.

A peine Leurs Majestez Imperiales furent-elles montées dans leurs Carosses, qu'on vint leur dire que le Pere Marc estoit à l'agonie. Elles retournerent à sa chambre, & bien loin de s'effrayer de la veuë d'un objet que les Grands ont assez soin d'éviter, elles voulurent s'approcher de son lit. Comme elles le trouverent sur le point de rendre l'esprit,

GALANT. 31

le Cierge benit à la main, elles ne purent faire autre chose que de se mettre à genoux comme les autres, & de faire voir leur douleur par les gémissemens dont elles accompagnoient les derniers soupirs de ce moribond. L'Empereur même eut la bonté de dire avec le P. Gardien, les Oraisons & les Prières que l'Eglise prescrit pour ces derniers temps de la vie, & tous continuerent ainsi dans ces exercices de pieté jusqu'au moment qu'il expira. Ce fut sur les onze heures qu'arriva cet

C iij

32 MERCURE

heureux moment pour luy ;
mais il le receut avec une
tranquillité de corps & d'es-
prit si grande , qu'on n'eut
point de peine à juger qu'il
sentoit déjà par avancée les
douces impressions de sa bien-
heureuse éternité. Les paroles
qu'il prononça avant que de
mourir , estoient si pleines &
si animées de l'esprit & de la
ferveur de sa foy , les manie-
res de baiser le Crucifix , de le
regarder & de l'embrasser fu-
rent si éloquentes , si vives &
si tendres , que bien loin de
paroistre comme des mouve-

GALANT: 33

mens d'une devotion assez ordinaire à ceux qui sont en cet estat, on estoit obligé d'y ressentir & d'y reconnoistre tous les caracteres & tous les traits de ces commerces intérieurs & sacrez que la sainteté de sa vie luy procuroit habituellement avec son Dieu.

Lors que l'Empereur & l'Imperatrice, après avoir baisé les mains du défunt, & satisfait à tout, ce que leur piété & leur devotion leur inspiroit dans cette rencontre, furent partis, on porta le corps, qui paroissoit encore plein de

34 MERCURE

vie, dans la Chapelle intérieure, qui tient au Dortoir des Religieux, où il demeura exposé le reste du jour, & la nuit suivante; car pour obeir à l'ordre que l'Empereur envoya dès le grand matin, on le transporta dans l'Eglise, & on l'exposa dans l'enceinte du grand Autel, où M^r le Nonce dit une Messe basse, & où les quatre Archiduchesses se rendirent l'aprèsdînée, s'estimant trop heureuses de luy baiser les mains, & de ramasser comme quelque chose de bien précieux, les fleurs qu'on avoit

GALANT. 35

jettées sur luy de costé & d'autre. On ne peut s'imaginer combien de Dames, de Noble & de Bourgeois eurent la devotion de luy baiser les mains & les pieds, qui estoient d'une blancheur à les faire croire d'Albastre Les peuples y vinrent en si grande foule, & avec des mouvemens si empressez de luy donner quelque marque de la profonde veneration qu'ils avoient pour luy, que les Soldats eurent bien de la peine à garder les portes où on les avoit mis pour les empêcher d'en approcher

36 MERCURE

comme ils auroient voulu ; & rien ne fut plus propre à faire connoître l'inclination & la disposition que ces peuples ont pour la pieté. que la devotion & l'empressement qu'ils faisoient paroître, pour avoir quelqueune de ces fleurs qui avoient esté mises sur son corps.

Ce fut pour favoriser ce grand concours que l'Empereur envoya défendre de l'enterrer le 14. jour d'Aoust au soir, comme on en estoit convenu, & voulut qu'on différast jusqu'au Lundy suivant

GALANT. 37

17. du mesme mois. Durant ce temps - là , l'Empereur envoya de grosses sommes d'argent dans des Eglises différentes , pour y faire dire des Messes , & cet exemple fit tant d'impression sur l'esprit des peuples , qu'il n'y eut pas jusqu'à un grand nombre de pauvres gens qui donnerent de leur necessaire pour contribuer par des Messes au soulagement de l'ame de ce bien-aimé défunt , quoy qu'on eust autant de sujet qu'on en peut avoir pieusement , de le regarder comme estant déjà au

38 **MERCURE**

nombre des Bienheureux.

Toutes choses estant donc disposées pour faire les Funerailles au jour que l'Empereur avoit marqué, il partit de son Palais la Favorite, avec l'Imperatrice; le Roy des Romains, l'Archiduc & l'Archiduchesse, pour se rendre à l'Eglise des Capucins. Le corps du défunt estoit exposé devant le grand Autel, non-seulement renfermé dans une balustrade qu'on avoit faite exprés, mais encore par des Soldats de la Garde de l'Empereur & de la Ville, postez

GALANT. 39

de telle maniere , qu'on pouvoit en défendre l'entrée à tout le peuple , & la permettre seulement aux Dames & aux Personnes de qualité , & à tous les Officiers de la Cour.

Il n'y eut pour lors que le Roy des Romains qui alla luy baiser les mains, aussitost qu'il fut entré dans l'Eglise. Ils monterent ensuite dans la Tribune pour entendre la Messe solennelle des Morts, qui fut chantée par M^r l'Evesque de Vienne, Prince du Saint Empire , & par un Chœur des principaux Musiciens de l'Em-

40 MERCURE

pereur. Après que l'on eut fini en noir toutes les lugubres ceremonies du Sacrifice, par les prieres, les aspersions & les encensemens que l'Eglise veut qu'on fasse aux funerailles des défunts, M^r l'Evesque de Nitrie en celebra une seconde avec la mesme solemnité, mais avec cette difference néanmoins, qu'il la dit revestu de blanc, à l'honneur de la sainte & immaculée Vierge Mere de Dieu.

Toutes les personnes de la suite de l'Empereur estoient sorties de l'Eglise, aussibien

GALANT. 41

que les Religieux Capucins, dans la pensée que Leurs Majestez alloient aussitost monter en Carosse; mais elles descendirent avec toute leur auguste Famille, de la Tribune dans l'Eglise, pour baïser encore une fois les mains du défunt, qu'elles trouverent aussi flexibles & aussi maniables que celles d'un homme vivant, tout le monde estant dans l'étonnement de voir les veines pleines de sang, & encore plus, de ce que depuis cinq jours qu'il estoit mort, il n'exhaloit aucune mauvai-

Février 1700.

D

42 MERCURE

se odeur , quoy que ce fust dans le temps & dans les chaleurs de la Canicule.

Toutes les fleurs qui avoient, pour ainsi dire, servi à l'ornement du défunt, & qu'on renouvelloit tous les jours par les soins de l'Imperatrice, furent ramassées avec la dernière exactitude. On en fit plusieurs bouquets, que les jeunes Demoiselles, destinées seulement pour assister à la Pompe funebre des Empe-reurs, portoient dans leurs mains, autant par devotion que par ceremonie.

GALANT. 43

Lors que les Religieux furent rentrez dans l'Eglise, ils couvrirent le Cercueil, & l'ayant enfermé dans une boîte de noyer, ils le mirent avec les autres dans la place, que selon le rang il devoit avoir assez proche de la Sepulture des Empereurs.

Après des marques si éclatantes d'affection, d'estime & de veneration, que Leurs Majestez Imperiales, leurs augustes Enfans, tous les Grands, & tous les Officiers de l'Empire, tous les Etats & tous les peuples avoient fait

D ij

44 MERCURE

paroistre pour le Pere Marc-
d'Aviano, il sembloit qu'on
ne pouvoit plus rien imagi-
ner qui pust ajoûter quelque
chose à l'honneur qu'on luy
avoit fait, & donner quelque
nouvel éclat à sa memoire.

Cependant il faut avoüer
que rien n'est plus capable de
l'immortaliser que l'Epitaphe
suivante, Epitaphe d'autant
plus illustre qu'elle est l'ou-
vrage d'un Empereur, qui a
cru devoir mettre au rang des
soins qu'il prend pour la feli-
cité de ses Peuples, celuy de
conserver à la posterité la me-

GALANT. 45

moire de ce Religieux par un Monument si authentique, qui d'ailleurs porte assez les caracteres de cette noble grandeur qui paroist dans toutes les productions des Testes Couronnées.

A LA MEMOIRE

*Du P. Marc d'Aviano, Capucin
Predicateur,*

*Doné des Vertus Evangeliques,
Mort à Vienne*

*Dans la paix & les doux embras-
semens de son Dieu.*

*Leopold Empereur,
L'Imperatrice, & leur Royale*

46 MERCURE

*Famille ont dressé ce Monument
Comme un triste soulagement
De leur douleur ,*

Le 17. d' Aoust 1699.

Dieu donne le repos

Et la lumiere Eternelle.

Au R P. Marc d'Aviano,

Vray Serviteur de Jesus Christ.

Dieu toujours grand , toujours bon , à qui rien n'est caché de ce qui se passe dans le cœur de l'homme , connoissant la parfaite & la spirituelle union qui estoit entre Leurs Majestez Imperiales & ce fervent Serviteur de Dieu , a

GALANT: 47

permis pour leur consolation, que les cendres reposassent, non seulement dans la Ville de Vienne, comblée dans les derniers temps d'une infinité de bienfaits spirituels de ce Pere, mais encore dans une Eglise fréquentée tres souvent de Leurs Majestez, & de tous les Grands de la Cour, comme estant un moyen plus efficace & plus assuré pour rendre de jour en jour la memoire de ce Religieux plus celebre que ne pourroient faire les Plumes & les Langues des Orateurs les plus éloquens.

48^e MERCURE

Voicy une Lettre que vous trouverez fort curieuse. Elle est de M^r l'Abbé de Poissy.

A MADEMOISELLE

DE SCUDERY.

SI quelque chose, Mademoiselle, est digne de nostre admiration, c'est la Pendule que M^r Perrault vient d'inventer. Cet illustre Académicien a trouvé un secret inconnu à la sçavante Antiquité. Nous luy devons de la reconnoissance, puis qu'il a travaillé

GALANT. 49

travaillé pour l'utilité publique : mais sans nous amuser à louer l'Auteur , passons à l'Ouvrage.

La description que vous allez voir , Mademoiselle , vous fera connoître que si la Pendule en question , est rare & curieuse , elle est encore plus utile.

Cette Pendule a cela de particulier , qu'une même aiguille marque en même temps sur deux differens Cadrans qui l'environnent , les heures ordinaires , & les heures inégales. On appelle heures inéga-

Février 1700.

E

50 MERCURE

les, les douze heures du jour artificiel, que l'on compte depuis le lever du Soleil jusqu'à son coucher; & les douze heures de la nuit, que l'on compte depuis le coucher du Soleil jusqu'à son lever. Comme les jours & les nuits vont toujours en croissant & en diminuant, les heures qui les composent, & qui sont toujours au nombre de douze, croissent ou diminuent; ainsi toujours à proportion. Il est encore à remarquer que cet accroissement & ces diminutions sont inégales entr'elles, & sont beaucoup plus grandes

GALANT. 51

vers les Equinoxes, que vers les Solstices; de sorte que ce n'a pas esté une petite difficulté de faire que la même aiguille qui marque toujours également les heures égales, marquast inégalement les heures inégales.

Ce qui a empêché jusqu'icy, Mademoiselle, qu'on n'ait trouvé ce secret, c'est que ceux qui l'ont cherché, tâchoient de faire en sorte que l'aiguille augmentast ou diminuast de vitesse chaque jour, pour se rendre plutôt ou plus tard sur les heures qu'elles

E ij

52 MERCURE

avoient à marquer, selon que les jours estoient ou plus longs, ou plus courts ; mais tous les efforts qu'on a faits de ce costé là, ont esté inutilles ; il auroit fa'lu autant de differens mouvemens , qu'il y a de jours dans une année. On s'est enfin avisé de faire faire aux heures ce que l'on vouloit que fist l'aiguille. On a rendu les heures mobiles, & on les a renduës mobiles d'une telle façon , qu'elles s'approchent ou s'éloignent les unes des autres, selon que les jours ou les nuits croissent ou dimi-

GALANT: 93

nuent. Ainsi l'aiguille allant toujours son chemin, elle marque sur un Cadran nos heures ordinaires, & sur un autre Cadran les heures inégales, qui viennent chaque jour en douze parties égales, & la nuit en douze autres parties égales.

Vers le bout de l'aiguille il y a un petit Soleil d'or, sortant de derrière une plaque brune, qui représente la nuit, au moment que le Soleil se leve, & qui se cache sous cette même plaque au moment que le Soleil se couche. Le fond du Cadran représente le jour dans

E iij

74 MERCURE

la partie d'en haut , qui est d'argent ; & la nuit dans la partie d'en bas , qui est d'acier , couleur d'eau , damasquinée d'étoiles d'or. Ces deux parties croissent ou diminuent chaque jour , selon que le demande la saison où l'on est.

On dira peut-estre que cette Pendule est curieuse , mais qu'elle n'est d'aucune utilité , puis qu'il n'importe guere de sçavoir à quelle heure précisément le Soleil se leve & se couche , & que d'ailleurs on n'a pas besoin d'une Pendule pour en estre averti.

GALANT. 17

On répond que lors qu'il pleut, ou que le temps est eouvert, on ne peut sçavoir précisément le moment du lever ny du coucher du Soleil, & qu'il est quelquefois important de le sçavoir. On est bien aise lors qu'on voyage, de n'ignorer pas quand le Soleil se leve, & combien de jour il reste jusqu'au coucher du Soleil. Elle peut estre aussi d'un tres-grand usage à l'Armée pour les marches, les campemens, & plusieurs autres expeditions, où il est important de n'estre pas surpris par la nuit.

E iij

La Regle de Saint Benoist porte , que les Religieux de son Ordre doivent commencer tous les jours les Matines au moment que le Soleil se leve, & les Complies au moment qu'il se couche, & de disposer les autres parties du Service divin, en sorte qu'elles soient également distantes les unes des autres dans l'espace du jour artificiel. Saint Benoist & ses Religieux; qui se conduisoient sur le cours du Soleil, n'avoient pas de peine à distribuer ainsi leur Service; mais dans la suite des temps,

ces Religieux estant venus habiter les Villes, où ils ont trouvé des horloges qui ne sonnent que les heures égales, sans marquer ny le lever, ny le coucher du Soleil, ils ont abandonné leur Regle sur ce point, si ce n'est qu'ils disent encore les Matines plutost, & les Complies plus tard en Esté qu'en Hiver. S'il leur prenoit envie de se reformer sur cet Article, ils le pourroient facilement avec le secours d'une horloge construite sur le modele de cette Pendule.

58 MERCURE

En Turquie & par tout où s'observe la Religion de Mahomet, le Service se fait par rapport aux heures inégales. Il commence au lever du Soleil, & la dernière de leurs prières se fait quand le Soleil se couche. Cette Pendule leur seroit tres utile, non-seulement à l'égard de leurs Prestres qui montent aux Minarets, pour les avertir : mais aussi pour le Peuple qui seroit bien aise d'avoir des horloges qui les avertissent de toutes les heures où se font les Prières. Les heures Italiques & Babiloniques font

GALANT. 59

aussi marquées sur cette Pendule.

Au dessous du Cadran est une Lune qui fait son cours, & qui marque tous les âges de cet Astre.

Au dessous de tous ces Cadrans est un bas relief des quatre Saisons de l'Année. M^r Coypet, Fils, en a donné le dessein, & M^r Caffiere, Fils, l'a modelé & ciselé. La boîte est ornée de sculpture de bronze dorée, dont M^r Girardon a fait tous les modèles. A un des costez est une teste d'Apollon avec une pente de festons de tous ses attributs ; à

60 MERCURE

l'autre costé il y a une teste de Diane avec un feston pareil de ses attributs. Apollon represente le jour , & Diane la nuit. Sur le milieu du fronton, il y a une teste de Saturne , avec deux aîles aux deux côtez. L'aîle qui est à-droit est une aîle d'Aigle , qui represente le jour , & l'autre qui est à gauche est une aîle de chauvesouris , qui figure la nuit , pour marquer que le Jour & la Nuit sont comme les aîles du Temps , sur lesquelles il vole sans jamais s'arrester.

La Pendule est couverte

GALANT. 61

d'un Dôme , aussi orné de bronze doré , où sont deux Timbres d'un ton différent, dont l'un sonne les heures égales , & l'autre les heures inégales.

Je me crois obligé de vous dire , Mademoiselle , que le dessein qu'on avoit de faire executer cette Pendule , ayant esté communiqué au Directeur general des machines des Mines de Suede , homme d'une capacité prodigieuse dans les Mathematiques , & particulièrement dans les machines , non seulement il de-

62 MERCURE

·vina les moyens que l'on s'é-
roit imaginez pour en venir à
bout, mais il en fit un modele
en carton de sa main, le mieux
travaillé du monde, & faisant
tout l'effet que l'on en pouvoit
attendre. Ce modele a fourni
un tres-grand nombre d'ex-
pediens pour faciliter l'execu-
tion de la Pendule. L'Horlo-
geur qui l'a commencée, &
qui l'a presque achevée, est le
sieur Fardoual, dont le genie
& l'adresse ont peu de sembla-
bles pour l'invention, & pour
l'execution des machines. Ses
affaires l'ayant obligé de pas-

GALANT. 63

ser en Angleterre, il n'a pû y mettre la dernière main. Le sieur le Noir, Horlogeur tres-habile & tres-ingenieux, l'a entièrement achevée, & y a mis son nom, suivant l'usage observé parmy les Horlogeurs.

Le sieur Cucci, des Gobelins, qui s'est rendu si celebre par les beaux ouvrages qu'il a faits pour le Roy, a construit la boëte qui est d'écaille de Tortuë noire & de Lapis, avec tous les ornemens de bronze doré, dont elle est embellie:

Tout ce qui est dans cette

64 MERCURE

Pendule qui regarde les mouvemens , & tout ce qu'elle marque se peut renfermer dans une Montre de poche. Fardoual en a fait une de cette qualité , avant que de passer en Angleterre. Il l'a emportée , & l'a fait voir icy à plusieurs personnes.

Je finirois ma Lettre , Mademoiselle , mais je m'intéresse trop à la gloire de nostre Ami ; pour ne pas vous faire part d'un Impromptu , qui m'est échappé au sujet de cette Pendule.

GALANT. 65

A M^r PERRAULT.

*Illustre Ami, tu sçais bien
autre chose*

*Que de faire des Vers, & que d'écri-
re en Prose,*

*Tu possedes les plus beaux Arts.
Si là-dessus quelqu'un est incre-
dule,*

*Perrault, qu'il jette ses regards
Sur ton admirable Pendule!*

Je suis avec une estime respec-
tueuse, Vostre, &c.

L'Ouvrage qui suit vous
plairait sans doute, en appre-
nant qu'il est de Mademoiselle
Lheritier, mais il vous plaira
beaucoup davantage, quand

Février 1700. F

66 MERCURE

vous sçaurez qu'il est fait sur
le retour de la santé de Son
Altesse Royale, Madame la
Duchesse de Lorraine.

I D I L L E.

Venus au desespoir que la Prin-
cesse Elise
Gracieuse, touchante, & dans ses
plus beaux jours,
Regnast sur tous les cœurs, tira la
raison soumise,
Sans emprunter jamais son séduisant
secours;
Se resolut dans sa colere
De ravir à cette Beauté
Les attraits qui sans art la rendoient
propre à plaire.
Venus avoit le cœur dès longtemps
irrité.

GALANT. 67

De ce qu'avec éclat la Princesse char-
mante

Avoit rendu l'Amour si docile à sa
voix,

Qu'oubliant son humeur inquiète,
inconstante,

Il estoit fixé sous ses loix.

D'accord avec l'Himen par un glo-
rieux choix, [pour elle

Ce Dieu vainqueur avoit formé

Une chaîne, dont les beaux nœuds

Luy donnèrent l'ardeur fidelle

D'un jeune Prince genereux

Qui rend par ses bontez tous ses Su-
jets heureux,

Et consacre aux vertus un pur & no-
ble zele,

Venus qui regardoit avec un oeil ja-
loux

La flame ardente & mutuelle

De ces deux Augustes Epoux :

F ij

68 MERCURE

Voulut faire éclater sa haine
Contre l'aimable Souveraine,
Et rendit le Destin complice de ses
coups.

De tous les maux qu'on vit éclore
De ce funeste amas qu'enfermèrent
les Dieux

Dans la Boîte de Pandore,
Il n'en est point de plus pernicieux
Qu'un feu qui mêle au sang un venin
odieux,

Et qui, l'écueil du teint par ses cruel-
les traces,

Semble fait pour estre toujours
L'ennemy déclaré des Graces,
Et l'épouvante des Amours.

Pour servir l'injuste colére
De la Déesse de Cithere,
Un Astre dominant, plein d'un poi-
son fatal ;

Lance sur la Princesse un si funeste
mal.

GALANT. 69

Les Plaisirs innocens dès le même instant meurent,

Les Graces sont en deuil, les tendres Amours pleurent,

Et par leur zele ardent vivement soutenus

Songent à s'opposer au courroux de Venus.

Minerve les prévient. Cette sage Déesse

Avoit marqué dans tous les temps Sa tendre affection pour la belle Princeesse,

Et luy fut prodigue sans cesse De toutes ses vertus & de tous ses talens.

Dés qu'elle voit souffrir sa digne Favorite,

Par un effort divin la science medite Des moyens affurez de chasser promptement.

70 MERCURE

Le mai de cet objet charmant.
Elle verse aussi-tost sa sublime lu-
miere
Dans l'esprit penetrant de l'admira-
ble Mere
Dont Elise reçut le jour.
Princesse , qui toujours genereuse &
agissante
Sçait par une vertu solide & bienfai-
sante ,
Engager la raison & le cœur tout à
tour ,
Et du plus grand des Rois enchan-
te
La polie & nombreuse Cour.
Cherissant noblement son auguste
Famille
Loin qu'un vulgaire effroy la porte
en d'autres lieux ,
Sans craindre les horreurs d'un air
contagieux

GALANT. 71

Elle s'attache auprès de sa charman-
te Fille,

Et luy donne des soins tendres &
gracieux;

Autant qu'ils sont judicieux.

Minerve qui toujours & la guide &
l'inspire,

Et sur l'aimable Elise a sans cesse les
yeux;

Veut que sans Esculape un sang si
beau transpire.

D'un venin menaçant elle éteint la
fureur.

Puis le Ciel touché de la peine

Et des vœux que formoient avecque
tant d'ardeur.

Philippe, tendre Pere, autant qu'
heureux Vainqueur,

Et Leopold, espoir des Peuples de
Lorraine;

Délivre Elise enfin de sa triste lan-
gueur;

72 MERCURE

Et par le pouvoir de Minerve
De ses brillans attraitz tout l'éclat se
conserve.

Alors les Ris, les Jeux, les Graces,
les Vertus,

Sentent un doux transport dans leurs
cœurs abatus.

L'ainé des Amours & ses Freres,
Ravis d'un tel succès, sans plus long
examen,

Abandonnent Venus à ses douleurs
ameres,

Et plus fort que jamais s'unissent à
l'Himen,

Pour donner de beaux jours à l'au-
guste Heroïne,

Qui par la grandeur d'ame & la grace
divine

Qu'elle fait éclater en soy,
Fait tant d'honneur au Sang du fa-
meux Godefroy,

Dont

GALANT. 73

Dont son charmant Epoux tire son
origine.

Les Graces, les Vertus, les Amours
enchantez

De voir qu'une Princesse, & si jeune
& si bell :

A mille grande qualitez,
Et mille solides clartez,

Qu'on n'a guere quand on est telle,
D'un beau mouvement transportez,

Occupent leur Troupe immor-
telle

A former à jamais pour elle
De brillantes felicitez.

Le 16. du mois passé, Mes-
sire Jean Louis Habert, Sei-
gneur de Montmor, Comté
du Mesnil-Habert, les Lays
Février 1700. G

74 MERCURE

& autres lieux, Intendant general de Justice, Police & Finances des Galeres de France, & fortifications du département de Marseille, Conseiller d'honneur au Parlement de Provence, & Maistre des Requestes ordinaire de l'Hôtel du Roy, Fils de Messire Henry-Louis Habert, Seigneur de Montmor, le Fargis, le Peray, Saint Louët, Avenel, Lisle-Moreau, & autres lieux, Baron de Maincourt, Comte du Mesnil, Habert, de Hauteville, Marquis de Marigny, Conseiller ordinaire du Roy

GALANT. 75

en son Conseil d'Etat, & Doyen des Maistres des Requestes, & de Dame Henriette Buade de Frontenac, épousa Mademoiselle de la Reynie, Fille de Messire Gabriel Nicolas de la Reynie, Conseiller ordinaire du Roy en son Conseil d'Etat, & de Dame Gabrielle de Garibal, son Epouse. La ceremonie du mariage fut faite par M^r l'Evêque de Blois.

Il y a peu d'Etats aujourd'hui, si l'on en excepte la France, où les Arts fleurissent davantage que dans ceux de

G ij

76 MERCURE

Sa Serenité Electorale de Brandebourg. Ce Prince aime les Muses ; & comme il est sçavant luy même, & parfaitement bon Connoisseur, il a voulu donner des marques publiques de l'estime qu'il fait des Arts & des Sciences, par les établissemens considerables qu'il a faits en leur faveur. Plusieurs Medailles en font foy. Je commence par celle qui fut frappée après la fondation de l'Academie des Arts & des Sciences, pour servir de Prix aux Academiciens, aussi bien qu'à toutes sortes





GALANT. 77

de Sçavans ; & comme elle devoit représenter la liberalité de Sa Serenité Electorale, on a cru que la Figure d'Hercule seroit assez propre à l'exprimer, par la conformité des circonstances qu'il y a dans cette action entre ce Heros & cet Electeur. Comme Hercule, selon la Fable, après plusieurs de ses travaux, & entre autres, après la défaite du Dragon qui gardoit les pommes d'or, se reposa, & que n'ayant plus d'occasion à exercer sa vertu heroïque, à sçavoir la liberalité, en faisant

G iij

78 MERCURE

present de ses pommes d'or à Euristée, de même Sa Serenité Electorale, après avoir fait trois Campagnes glorieuses au commencement de la dernière Guerre; se reposa de ses expéditions guerrières, en cedant au Roy Guillaume, le commandement de l'Armée des Alliez, qu'elle avoit l'année 1690. & pour ne demeurer pas oisive dans ce repos, elle songea à s'occuper en pratiquant quelques autres vertus, & sur tout celle de la liberalité.

Le Repos, après les expéditions

tions guerrieres, est representé par la massue qu'Hercule a encore dans la main; mais qu'il a dans la main gauche.

La Liberalité est exprimée par la main qui donne, & par les pommes d'or, qui spécifient en même temps la qualité des presens de Sa Serenité Electorale, à sçavoir les Medailles d'or, & l'usage enfin qu'on en veut faire déterminé par le mot, *Virtuti premia ponit.*

Sa Serenité Electorale a fait fraper quelques unes de ces Medailles en or de la valeur de cent Ducats, & elles doi-

80 MERCURE

vent estre distribuées aux Académiciens , pour les porter à se distinguer à l'envi par une loüable émulation. Cette Academie , qui coute par an quatre-vingt dix mille livres à Sa Serenité Electorale , a pour Protecteur M^r le Comte de Wartemberg. Ses Terres sont situées dans le Palatinat , & ont esté depuis peu érigées par l'Empereur en Comté de l'Empire. Il est Chambellan de Sa Serenité Electorale. C'est un Seigneur moins considérable par sa noblesse , qui est pourtant tres-illustre , & des

GALANT. 81

plus anciennes , que par sa vertu. C'est aussi sur elle, je veux dire sur cette vertu , qu'il compte uniquement. Il a pris ces paroles pour symbole , *Virtus nobilitas* , ce qu'il n'a jamais démenty par aucune de ses actions. Sa naissance pouvoit le faire legitimement pretendre aux plus grands Emplois , mais il a mieux aimé n'en estre redevable qu'à son merite. L'envie qui s'attache ordinairement à ce qu'il y a de plus distingué , l'a toujours respecté , & tout le monde l'a vû monter , non-seulement

82. MERCURE

fans chagrin, mais encore avec joye, aux Dignitez les plus elevées des Etats de Brandebourg. Outre sa Charge de Grand Chambellan, qui est la premiere de tout l'Etat., il est Surintendant des Finances, des Bastimens & des Menus Plaisirs; & Protecteur de l'Academie des Arts. Ainsi la distribution des Medailles, ne se fait que par ses ordres, par rappott à cette derniere Charge. L'Auteur de la Medaille que je vous envoie gravée, & de plusieurs autres dont je vous parleray dans la suite, est

GALANT. 83

M^r de Bresser, Maistre des Ceremonies de la Cour de Brandebourg. J'aurois beaucoup de choses à dire de l'invention & de la beauté de ces Medailles; mais comme je ne décide jamais de celles que j'expose, & qu'elles parlent assez d'elles-mêmes, je me contenteray de dire que M^r Faltz est le Graveur qui en a fait les coins, & que son nom est assez fameux parmy les Connoisseurs, pour leur donner lieu de croire qu'il a bien répondu à l'intention de l'Auteur de ces Medailles.

84. MERCURE

On a eu avis de la mort de Messire Jean Bachelier, Seigneur de Montigny, descendu en ligne directe de mâle en mâle, de Thomas Bachelier, Maître d'Artillerie sous Charles VII. dont le Fils Guillaume Bachelier, fut encore Maître de la troisième bande d'Artillerie sous Louis XI. en 1479. suivant Moreri, ou son Supplément. Feu M^r de Montigny avoit esté nourri Page de Sa Majesté. Il fit la Campagne de Hongrie en 1664. & se distingua à la Bataille de Raab, ou de Saint Gotard.

GALANT. 85

Ensuite il fut premier Capitaine & commandant le Regiment de Saint Simon Cavalerie, où il a servit toujours à la teste de ce Regiment, dans toutes les Campagnes de la premiere guerre. Il commanda l'Arriaban de l'Isle de France sous M^r de Marle en 1695. La Maison de Bachelier Montigny est alliée à celles de Chastillon, d'Hartillemont, de Budée, de Vertus, de le Picard, de Montigny, de Hastrel de Preaux. Cette Maison de Bachelier porte pour Armes, *Ecartelé au premier &*

86 MERCURE

quatrième d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois molettes de guenles, qui est Bachelier; au deux & troisième d'azur semé de France, au Lion naissant d'argent. Ce dernier Ecusson fut donné par Philippe Auguste au S^r de Montigny, qui portoit la Cornette blanche à la Bataille de Bovine, pour avoir receu sur sa personne les coups qu'on portoit au Roy, qui estoit tombé de cheval en cette Bataille, ainsi qu'il est rapporté dans l'Histoire de France.

Dans la Paroisse d'Auvers proche de Carentan en Basse

GALANT. 87

Normandie , la Femme d'un nommé Elie le François , Laboureur , accoucha de quatre Entans le jour des Innocens de l'année dernière , sçavoir d'un Garçon & de trois Filles. Ils eurent tous quatre Baptême , & moururent quelques jours après.

Je vous envoie un Discours qui fut fait le 3^e Novembre dernier à M^r de Bezons , Conseiller d'Etat ordinaire & Intendant pour le Roy en Guyenne , par M^r Chastillon , le plus ancien President au Præsident de Perigueux , recom-

88 MERCURE

mandable par sa naissance, par sa pieté, & par une profonde erudition.

MONSIEUR.

La Paix si desirée, qui s'est si heureusement répandue & établie dans l'Europe, est comme une nouvelle vie à tous les Sujets du Roy dans ses Etats, une nouvelle vie animée des devoirs de la Religion Catholique, & des devoirs de la Justice.

La Paix, selon les Politiques, & les Sçavans, est définie, la tranquillité de l'ordre. Ouy, tout est tranquil-

le, lorsque tout est dans l'ordre dans un Etat.

C'est la fin que nostre Auguste Monarque **LOUIS LE GRAND**, s'est proposée dans la Paix pour maintenir la tranquillité, par le bon ordre dans les Etats, de réunir tous ses Sujets dans le sein de l'Eglise Catholique, pour en faire de bons & de veritables Chrestiens, dans un Royaume pres Chrestien, pour en faire de bons & de fidelles Sujets réunis à Dieu, & unis à leur Roy par les mêmes devoirs de la Religion Catholique &

Fevrier 1700.

H

90 MERCURE

les devoirs de la Justice.

Quels remerciemens pourra jamais assez faire la Guyenne à Sa Majesté, de luy avoir choisi pour cette fin un Archevesque si plein de zele pour la Religion Catholique, de laquelle dépend le bonheur & le salut de la Province? Pourra-t-elle jamais assez reconnoistre la grace qu'elle a reçüe de Sa Majesté d'avoir continué à vous y confier son autorité pour y maintenir le bon ordre & la tranquillité publique que vous y avez conservé par vostre sage conduite,

GALANT. gr

même sur ses Frontieres exposées aux Ennemis dans le fort de la guerre , au temps que Sa Majesté avoit les armes à la main Elle seule contre toutes les Puissances de l'Europe.

C'est encore dans la maison illustre de Bezons que Sa Majesté , qui se connoist si bien en merite , a trouvé parmy ses Officiers Generaux dans ses Armées , M' de Bezons vostre Frere , digne de la distinction & de l'estime particuliere de son Roy.

Ce fera dans la Paix & par le zele de ce grand Archevesc-

H ij

92 MERCURE.

que M^r de Bezons, aussi vostre Frere, que la Religion Catholique, route triomphante qu'elle est dans la France, triomphera particulièrement dans la Guyenne, où elle avoit esté en tant d'endroits deshonorée par l'Herésie.

Ce sera, Monseigneur, sous la conduite d'un genie supérieur, comme est le vostre, que tout y sera tranquille parce que tout y sera dans l'ordre. Cet ordre qui met tout dans sa situation naturelle & tranquille, sera, nous l'avons déjà dit, comme une nouvelle

GALANT. 93

vie qui animera toutes les parties de la Guyenne, des devoirs de la Religion Catholique, & des devoirs de la Justice; des devoirs de la Religion Catholique pour y attirer les benedictions de Dieu; des devoirs de la Justice, pour y jouir des fruits de la Paix, par l'application au commerce & au travail, chacun dans sa condition & dans son estat, par l'abondance qui sera répan-
duë justement sur toutes les parties & sur tous les besoins de la Guyenne.

Mais, Monseigneur, quel

94 MERCURE

ques témoignages que cette grande Province de la Guyenne puisse vous rendre de sa reconnoissance publique, il faut avouer qu'ils seront toujours au dessous du merite & de la grandeur de vos bontez, particulièrement pour ce Pays, & pour cette Compagnie; pour ce Pays de Perigord, privé même du necessaire, par une disette publique, qui s'est fait sentir des le commencement de cette année, & qui a mis toutes fortes de conditions dans un estat de souffrance.

GALANT. 95

Il est vray, nous ne devons pas obmettre que la Providence de Dieu nous a donné dans ce besoin un Evêque, un Pasteur si charitable, qu'il s'est épuisé luy-même pour repaître ses Brebis & son Troupeau. On a même vû les Pauvres des Dioceses voisins accourir en foule, au secours d'une charité aussi grande & aussi pleine que l'est celle de ce bon Pasteur & de ce bien-faicteur public.

Mais, Monseigneur, vous avez ajouté vostre mediation auprès de Sa Majesté, vostre

96 MERCURE

mediation toujours seure, parce qu'elle est toujours juste. Les aumônes publiques employées à des travaux publics par les ordres du Roy, seront toujours en ce pays de doubles monumens de sa bonté royale, & de la Charité bien ordonnée du meilleur des Rois.

Cette Compagnie estant toujours dévouée au service de Sa Majesté, ne sçauroit rien faire de mieux pour reconnoître vos bontez que de suivre vos ordres, de louer une conduite aussi juste & aussi louable qu'est la vostre, que de s'employer

GALANT. 97

s'employer dans l'étendue de son pouvoir, a remplir dans chaque condition, & dans chaque estat, les devoirs de la Religion & les devoirs de la Justice, & vous rendre avec tout l'attachement possible, les tres humbles & tres fidelles services, & son obéissance.

Vous avez esté fort contente de la Satire de M^r Cantenac, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Bordeaux, contre l'Opera, où tous ceux de cette Ville courent tous les jours avec fureur.

Février 1700.

98 MERCURE

Vous n'approuverez pas moins
sans doute le nouvel Ouvrage
de sa façon , que vous allez
lire.

AUX HOMMES MARIEZ.

F Avois malheureux des amours
legitimes .

Qui par divers chagrins en estes les
victimes ,

Et qui par un esprit inconstant &
jaloux ,

Méprisez de l'Himen les charmes les
plus doux .

Insensibles Maris, qui passez vôtre vie
Sans trandre le mépris , ny les traits
de l'envie ,

Cherchez dans vos devoirs un solide
bonheur ,

GALANT



Pour établir chez vous le

l'honneur ,

**Ménagez doucement l'Epouse qui
vous aime ;**

**Elle vous est fidelle , agissez - en de
même.**

**Jamais par des froideurs n'irritez ses
appas ;**

**On n'a guere d'amour quand on
n'en marque pas.**

**Faites qu'à vostre exemple elle soit
toujours sage.**

Si vous estes coquet, elle sera volage ;

**Si vous aimez le Jeu , les Festins ,
l'Opera ,**

**Dans les mesmes plaisirs elle s'éga-
rera.**

**Mais s'il faut qu'en amour vous ser-
viez de modele ,**

**Où pourra-t-on trouver une Epouse
fidelle ?**

100 MERCURE

Ne voit on pas souvent qu'une in-
juste froideur

Eteint dans le dégoût vostre pre-
miere ardeur.

L'Epouse trop sensible à cette indif-
ference,

Paroist fiere à son tour, se rebute &
s'offense ;

De reproches sanglans accompagne
les cris,

Et couve dans son cœur la haine &
le mépris.

Rien n'est si dangereux qu'un amour
qu'on outrage,

Et la vengeance est douce à l'esprit
le plus sage.

Soupçonnant cet ingrat d'un autre
attachement,

Elle le rend jaloux, & se fait un
Amant.

Leur dépit réciproque augmente
leurs querelles.

On ne peut les finir, elles sont immortelles.

En vain pour les calmer s'assemblent
des Parens, [rens,

Eux mêmes divisez en partis diffé,
Font naître imprudemment une
guerre civile,

Qui ne sert qu'à grossir les côtes
d'une Ville,

Il faut qu'une injustice établisse la
paix,

En détachant les nœuds que le Ciel
avoit faits.

La chicane autorise une mode barbare,

Ne pouvant les unir, il faut qu'on
les separe.

Chez un Juge abusé des témoins
achetez

Attaquent sa droiture avec cent faul-
tetez,

102 MERCURE

Et font le mal si grand, qu'enfin à
toute force,

On extorque de luy le décret du
divorce.

Cet abus est cruel, & le Ciel le défend,
Pour éviter un mal on en fait un
plus grand.

Chaque Epoux dispensé des loix du
mariage,

Redouble son erreur & son liberti-
nage,

Et les pauvres Enfans confiez à l'un
d'eux,

Deviennent orphelins, & vivent
malheureux.

Quoy, faut-il aujourd'huy sur de
legeres plaintes

Violer des Contrats, & les loix les
plus saintes,

Et dégageant les cœurs des plus sa-
crez liens,

Joindre la loy des Turcs à l'erreur
des Chrestiens ?

On ne laisse à l'Himen que des
nœuds en peinture ,

Que le dépit immole au caprice , au
parjure.

C'est le corps & l'esprit qui le font
subsister, [rester ?

Ei s'ils sont separez , que peut-il luy
On croit faire durer le nœud qui les
engage,

Mais à quoy sert un bien dont on n'a
pas l'usage ?

Quel moyen d'éviter ce malheur de
nos jours ?

C'est de regler d'abord sa Femme &
ses amours.

Evitez les transports des flâmes in-
discrettes,

Et ne la traitez pas comme on fait
les Coquettes.

104 MERCURE

Songez qu'à quelque jeu qu'on pro-
digue son bien ,

On se met au hazard de ne se laisser
rien.

D'un siecle corrompu ne suivez pas
la mode ,

Sans devenir jaloux , ny vous rendre
incommode.

Portez la sans contrainte à garder
sa maison ,

A n'en sortir pas seule , & sans bon-
ne raison.

Evitez du Jaloux la truelle maxime,
Qui serre sous des clefs sa Femme
qu'il opprime.

Une vertu forcée est un vice ca-
ché ,

Si le corps en est par , l'esprit en est
taché.

L'exemple en est frequent aux riva-
ges du Tybre,

Où l'Épouse s'égare au moment qu'elle est libre.

Les plus severes loix des plus fiets
Conquerans

Nē forcent pas les cœurs à cherir des
Tyrans.

Tout excès est Inuifible, il est toujours blâmable.

Mais au joug de l'Himen il devient redoutable.

Il faut que sans soupçon, & sans estre emporté,

La devoir & l'honneur reglent la liberté.

Mais pour luy faire suivre une regle si belle,

Bannissez les Amans qu'elle reçoit chez elle.

Eloignez promptement cet homme officieux,

Qui ménage en secret des momens précieux,

106 MERCURE

Qui flate vostre Femme, & qui la
préoccupe.

El se dit vôtres Ami, mais vous estes sa
dupe.

C'est une étrange erreur des Maris
indolens,

De souffrir qu'une Femme écoute
des galans,

Et de les laisser seuls avec trop de
licence

Par des discours suspects troubles
son innocence.

Quoy, peut-on exposer sans cho
quer le bon sens,

Un beau vase fragile à la fureur des
des vents ?

A garder un trésor qui doit jamais
prétendre,

S'il le laisse aux voleurs qui cherchent
à le prendre ?

Cependant c'est la mode, & le benin
Epoux

GALANT. 107

N'oseroit l'empêcher sans passer
pour jaloux.

Sotte ment possédé d'une aveugle
manie,

Il se fait un honneur de son ignomi-
nie.

Droit-il encor souffrir qu'elle aille à
l'Opera,

Où dans son cœur touché l'amour se
glissera,

Ny même à Pharaon, Jeu charmant
& funeste,

Qu'elle perde son temps, & l'argent
qui luy reste?

Si l'on suivoit l'esprit de la loy des
Chrétiens,

On fuirait ces plaisirs que prenoient
les Payens.

Mais on veut s'aveugler, on se fait
d'autres guides,

Et ce n'est plus le temps des maxi-
mes rigides.

108. MERCURE

Si vous les inspirez, ah, que vous feriez bien!

Mais prêchez, murmurez, vous ne gagnerez rien.

Je vous ay parlé du Mandement de plusieurs Archevesques & Evêques du Royaume faits dans leurs Diocèses pour la publication de la constitution de N. S. Pere le Pape Innocent XII. portant condamnation du Livre intitulé, *Exposition des Maximes des Saints sur la vie intérieure*, mais je ne vous ay encore rien dit du Mandement de M^r l'Evêque de Noyon, Pair de France,

Vous sçavez que tout ce qui part de la Plume de ce Prelat, est rempli d'une profonde érudition, & qu'il n'estoit encore qu'Abbé de Tonnerre, & dans un âge peu avancé, qu'il prêchoit des Carêmes & des Avents entiers devant le Roy. Il le faisoit avec tant de force & d'éloquence, que les Sermons égaloient ceux des Prédicateurs de la plus haute réputation. Ainsi il ne faut pas s'étonner si tout ce qu'il écrit est recherché & applaudy. Ce dernier Mandement Pastoral l'est beaucoup. L'on y voit

110 **MERCURE**

d'abord une infinité de citations sur le sujet qu'il traite, Elles font voir combien il possède à fond les Peres de l'Eglise & l'Ecriture. Il rapporte ensuite la condamnation du Livre dont il s'agit, & dit après. *Cette Constitution Apostolique a été unanimement reçue par l'Eglise Gallicane, & acceptée avec les mêmes acclamations que les Lettres des Saints Papes Celestin I. & Leon II. adressées aux Peres des Conciles Generaux d'Ephese & de Chalcedoine, y furent estimées & approuvées La Foy de l'Eglise a concouru avec*

GALANT. III

celle de son Chef, qui en a esté l'Oracle, & l'unité de l'Episcopat solidairement commun. a jugé souverainement avec le Saint Esprit.

Tel a esté le succès de nos Assemblées Provinciales, revestues de toute la force d'un Concile National, quoy que dépoüillées & privées de ce nom, mais en même temps esperances fondées, présages certains, semences heureuses, des fruits plus abondans d'une doctrine saine, d'une discipline exacte & d'une morale pure, que l'Eglise de France pourra recueillir dans la forme plus regu-

TIZ MERCURE

liere que des Conciles Provin-
ciaux, par les ordres & sous les
auspices du plus religieux de tous
les Rois qui renferme éminemment
en sa personne sacrée toutes les ad-
mirables qualitez que les Oracles
de l'Ecriture, les Monumens des
Conciles, & les Annales des Hi-
stoires ont relevées à l'honneur &
en faveur des plus insignes Heros
qui ayent jamais paru parmy les
Juifs, les Chrétiens & les Fran-
çois.

.. En effet Louis le Grand est un
autre David, & le plus sage des
Princes.

.. Un Salomon qui donne la paix,

GALANT. - 113

Et dont le Trône sans égal s'éleve
Et s'affermir tous les jours.

Un Jehu fidelle Et choisi de Dieu
pour commander à son Peuple
Et détruire la Maison d'Acab.

Un Josias plein d'équité, Et
qui ne s'écarte jamais des regles
de son devoir.

Le nouveau Constantin, Et
l'Evêque exterieur ordonné de
Dieu pour rendre Et conserver la
paix à l'Eglise.

Le Theodose animé de l'esprit
sacerdotal, Et par là si digne de
respect.

Le Marcian rempli de zele,
Février 1700. K.

LI 4. MERCURE

qui merita autrefois le sacré nom
de Prestre.

Victorieux comme Clovis, soi-
gneux du salut de ses Peuples, Pro-
tecteur de la Patrie, Arbitre des
Nations.

Le puissant Theodebert, dont
les armes ont une puissance divi-
ne, recommandable par l'excel-
lence de la Royauté, & la multi-
tude des differens Peuples qui luy
sont soumis, dont la puissance pour
estre éendue, n'est pas moins unie.

Plus illustre que Childebert &
dont la dignité Royale en son au-
guste personne surpasse d'autant
plus celle des autres Princes, qu'ils

sont eux mêmes au dessus des autres hommes.

Le nouveau Clotaire, qui a donné un Edit solennel pour reprimer l'audace de ceux qui oseroient violer l'ordre érabby par l'avis des Evêques & des principaux de l'Etat.

Plus ferme que les Charles à défendre la liberté de l'Eglise Gallicane, & qui ne cede en rien à la piété exemplaire de S. Louis.

Prince enfin éclairé des lumieres d'un genie superieur, & qui ayant une parfaite connoissance de la malignité de l'Herésie, ordonne avec autorité, pour parler

le langage de *Saint Augustin*, tout ce que l'Eglise en peut & doit desirer. En effet, les Rois remplissent leurs obligations à l'égard de Dieu en qualité de Rois, lors qu'ils font pour son service, ce qu'il n'y a que les Rois qui puissent faire.

Et c'est ce qui ôte à nos Hérétiques, aussi bien qu'aux Donatistes, tout sujet de se plaindre de tant d'Arrests & d'Edits, puis que si les Princes malheureusement engagez dans l'erreur, ont fait pour l'établir des loix contre la vérité, ceux qui sont heureusement éclairez de ses vives lumieres, doivent faire pour elle contr.

l'erreur, des loix qui rendent coupables tous ceux qui les méprisent, estant certain qu'une personne qui refuse de faire ce que la divine Verité luy commande par le ministère des Rois pour le progrès de la Religion, & la destruction de l'iniquité, est justement punie par les hommes, sans pouvoir trouver ny excuse, ny pardon devant Dieu.

Ce religieux Monarque, aussi zelé pour maintenir les loix de l'Eglise, que soumis à ses décisions, ne pouvoit donner des preuves plus éclatantes de son insigne piété, que celle de nous laisser dans l'ancienne & canonique possession des

118 MERCURE

Assemblées Provinciales, & de nous avoir permis d'en tenir une sur le sujet de la presente Constitution.

C'est ainsi que S. M. suivant, & même surpassant l'exemple des plus saints Empereurs, a reconnu, & soutenu le droit divin, & le pouvoir essentiellement attaché au caractère Episcopal, de juger les questions de foy.

Les termes & les clauses d'un Bref qui n'est point adressé aux Archevesques & Evsques paroistroient en quelque façon contraires aux Libertez de l'Eglise Gallicane, & aux usages de

Royaume, mais excitez par l'extrême desir de répondre aux instances du Zele du Roy, pressez d'ailleurs par nostre profond respect pour le digne Pontife du Siege Apostolique, nous avons cru qu'il suffisoit de suppléer au défaut de la forme par le merite du fond.

• Ce n'est pas seulement en cette nouvelle & importante occasion que l'Eglise Gallicane, toute jalouse qu'elle est des Privileges que les Conciles, & particulièrement ce lay de Nicée, ont conservez aux grandes & principales Eglises; semble avoir oublié ses Libertez pour faire triompher la verité; &

120 MERCURE

plus promptement & plus sûrement.

En effet, n'en a-t-elle pas usé de la même manière dans la réception des R. scripts du Pape Leon III. du temps de Charlemagne, & pour passer tout d'un coup des anciens faits aux nouveaux, n'a-t-elle pas aussi accepté de nos jours le Bref d'Innocent X. portant condamnation du livre de Jansenius, & la Constitution d'Alexandre VII. expédiée en forme de Bref pour la signature du Formulaire. Sa veneration n'est pas encore moindre à présent pour les Decretales authentiques, quoy que plusieurs

GALANT. 121

seurs ne soient que de simples lettres, & des réponses particulières.

Cependant nous aurions desiré de tout nostre cœur, & il auroit esté plus conforme à la Discipline primitive, & observée dès le temps de S. Cyprien, que cette affaire qui a fait tant de bruit & d'éclat eust esté assoupie, & terminée dans le Royaume où elle estoit née; mais puisque M. l'Archevesque de Cambrai l'a d'abord portée au Saint Siege, nous avons du moins cette consolation, & même une extrême joye de sa parfaite soumission au jugement Apostolique;

Février 1700. L

122 **MERCURE**

soumission qui nous apprend que si
 son esprit s'estoit laissé malheureu-
 sement séduire par l'erreur, son
 cœur l'avoit heureusement redressé
 pour suivre la Verité; soumission
 qui engage ce Pasteur dans son
 Mandement, de donner à son Trou-
 peau jusqu'au dernier soupir de sa
 vie, l'exemple d'une pleine & en-
 tière obeissance au Saint Siege;
 soumission enfin qui a consommé le
 grand ouvrage de la Paix de
 l'Eglise troublée par la nouveauté
 d'une doctrine dangereuse & il-
 lusoire, & qui luy estoit incon-
 nue.

O exemple rare ! ô matiere di-

GALANT. 123

gue d'une singuliere admiration !
Chef d'œuvre de grace triomphan-
te, heureuse faute, erreur avan-
tageuse, aveuglement éclairé,
tromperie plus passive qu'active,
tenebres éclatantes, & dissipées
par la lumiere du Soleil de Justice,
table salutaire, ressource du naufra-
ge, fatal écueil, qui est devenu le
Port du salut, remede plus grand
que le mal, humiliation glorieuse,
honte honorable, scandale edi-
fiant, chute du juste relevé &
soutenu par la main de Dieu!

Que de succès imprevis ! Le
mystere du Semiquierisme est enfin
decouvert & revelé, les illusions

L ij

124 MERCURE

sont evanouies, les temperamens sont reconnus pour des excès, les expediens pour des inconveniens, & les vingt-trois propositions avancées, & soutenues comme maximes des Saints, ont esté notées & flétries avec d'autant plus de justice, qu'elles donnoient atteinte à la verité de nos miseres, à la pureté des mœurs, à l'autorité de l'Eglise, & à l'excellence de l'Oraison.

Plusieurs grands Prelats, heretiques & animez de l'esprit de nos saints Predicateurs, ont esté dans leurs doctes Ecrits les genereux defenseurs des veritez orthodoxes,

que le Semiquietisme avoit reme-
rairement attaquées. Et nous, quoy
que le moindre de tous ceux qui
forment le College Apostolique &
Episcopal de l'Eglise Gallicane,
avons eu toutefois l'honneur d'estre
des premiers à signaler nostre zele
dans nostre Lettre Pastorale.

Tel avoit esté le glorieux impley
des Athanases, des Gregoires de
Nazianze, des Cyrilles d'Ala-
xandrie, & des Leons, pour con-
fondre les detestables erreurs des
Ariens, des Macedoniens, des
Nestoriens, & des Eutichiens,
dans les Conciles Ecumeniques de
Nicée, de Constantinople, d'E-

126 MERCURE

phese & de Chalcedoine.

Il ne nous reste donc plus, mes chers Freres, après avoir rempli tous les devoirs de l'autorité, de la sollicitude & de la charité de nostre divin ministère, qu'à profiter de la conjoncture présente, afin de renouveler les assurances respectueuses de nostre fidelle & inviolable Communion avec la Chaire de Saint Pierre, à laquelle, suivant le témoignage de Saint Irénée, il faut necessairement que toutes les Eglises se réunissent, comme à la première & principale Puissance.

Il adhère ensuite par toutes

ces raisons au Jugement de
 nostre Saint Pere le Pape, &
 en consequence du Decret de
 l'Assemblée Provinciale de
 Reims, il condamne le Livre
 intitulé, *Explication des maxi-
 mes des Saints sur la Vie in-
 terieure*, & les vingt trois Pro-
 positions qui en ont esté ex-
 traites, avec les mêmes quali-
 fications de la Constitution
 Apostolique.

Mrs les Lanternistes de
 Toulouse donneront un Prix
 cette année, à leur ordinaire.
 Voicy ce qu'ils ont fait imprimer sur ce sujet.

L. iiii

BOUITS RIMEZ

*Proposez par les Lanternistes,
Pour l'année 1700.*

ON a lieu d'esperer que nos Bouts rimez plairont beaucoup cette année. On a pris soin qu'ils eussent quelque rapport à la situation des choses presentes; & comme il n'y a rien de plus agréable que la Paix, il estoit malaisé de ne pas l'avoir en veüe dans le choix qu'on a fait de ces Rimes. Elles sont toutes propres à inspirer de beaux

GALANT. 129

sentimens pour la gloire du Roy, de ce grand Monarque qui nous a procuré cette Paix d'une maniere tout à fait heroïque. Le retour de l'innocence & des solides plaisirs, le rétablissement des beaux Arts & du Commerce, fournissent une maniere remplie de nouveaux agrémens. Que de merveilles à décrire ! Que de vertus à représenter ! Est il de plus doux attrait, de plus charmante invitation pour les Muses ? C'est en travaillant sur un si noble sujet, qu'elles peuvent s'acquérir une répu-

130' **MERCURE**

ration immortelle Olive.

Eclatans.

Temps.

Active.

Attentive.

Consens.

Trans.

Captive.

Saison.

Orizon.

Barriere.

Souvenir.

Carriere.

Avenir.

GALANT. 131

Les Sonnets doivent estre accompagnés d'une Priere en quatre Vers pour le Roy, & d'une Sentence. Les Auteurs mettront leur seing couvert & cacheté au bas de leurs Sonnets, ou dans une Lettre separée, le tout sous la même envelope, & rendu franc de port chez M^r Seré, près la Place de Roaix à Toulouse, huit jours avant la Saint Jean. On avertit que les Sonnets qui seront en petits Vers, ou à rimes composées, ne pourront prétendre au Prix.

132 **MERCURE**

Le Sieur Nicolas le Clerc,
Libraire rue Saint Jacques, à
l'Image Saint Lambert, debi-
te un Livre nouveau, intitulé,
Histoire des Mouvements arrivez
dans l'Eglise au sujet d'Origene &
de sa doctrine. Origene est peut-
estre celuy des Auteurs Eccle-
siastiques, dont on ait dit dans
tous les siècles plus de bien &
plus de mal. Plusieurs ont écrit
pour faire voir ce qu'on doit
penser de sa doctrine; d'autres
pour examiner ce qu'on doit
penser de son salut; mais per-
sonne n'avoit encore entre-
pris de donner une Histoire

GALANT. 133

complete de l'Origenisme, c'est à dire des Mouvements arrivez dans l'Eglise durant près de quatre cens ans , au sujet d'Origene & de sa doctrine. On peut dire que ces mouvements renferment quantité des plus beaux endroits de l'Histoire Ecclesiastique. La Vie d'Origene, mêlée d'un si grand nombre d'évenemens fort singuliers , les rapports qu'il a eus avec trois ou quatre Empereurs , les divers caracteres de ces Princes, les uns affectionnez à l'Evangile, les autres résolus à faire perir tous

134 MERCURE

les Chrestiens, la triste chute de plusieurs, les actions heroïques des autres la pluspart Disciples d'Origene, combattant tous ses yeux dans trois differentes persecutions, le malheur de celuy qui estoit le maistre de tant de Martyrs, sa penitence, & la maniere dont il pleura sa faute; combien peu il s'en fallut qu'il ne mourust pour J. C. & le sujet que l'on a de craindre qu'il ne soit mort Heretique; ce qu'il fit en voyant sa doctrine condamnée par presque tous les Evesques; l'Apologie qu'il publia, sans nean-

GALANT. 135

moins vouloir rien retracter, les jugemens qu'on en fit, les contestations qui s'élevèrent deffors sur son sujet entre plusieurs Eglises, fournissent à l'Auteur de cette Histoire une belle & ample matière, qui fait le sujet de ses deux premiers Livres.

Dans le troisiéme on voit de quelle maniere la Secte des Origenistes commença à se former, comment ses Livres devinrent à la mode: ce que firent les premiers hommes de l'Eglise pour leur donner vogue; l'ardeur des Solitaires

136 MERCURE

à les lire & à les répandre; combien peu de personnes découvrirent ce qui en arriveroit; le zèle & la fermeté de Saint Pachome, qui se trouva presque seul opposé à ces fatales lectures, ce que Dieu luy avoit révéle à cet égard; les mouvemens que se donna S. Athanase, pour arracher Origene aux Ariens; l'artifice avec lequel ceux cy se déclarerent ses Disciples, ce qui servit infiniment à leur acquérir de l'autorité & de la créance dans les esprits.

Dans le quatrième Livre

on trouve ce qui arriva, lors que les Origenistes se furent accoutumés à ne plus regarder la chair que comme la prison de l'esprit, & nullement comme une peine de nous-mêmes, sanctifiée par l'union qu'elle a avec J. C. & destinée à regner avec luy dans la Gloire. De là ils crurent pouvoir conclurre que les souillures de la chair n'estoient pas capables d'oster à l'esprit la pureté, ny de le priver de la grace du Createur. On voit assez à quelles abominations conduit ce détestable principe,

Février 1700. M.

138. MERCURE

qui forma dans l'Orient une
seconde Secte d'Origenistes,
si décriez par leurs desordres,
qu'on leur donna le nom d'*In-
fames* & de *Déborderz*. Ce dou-
ble Origenisme, l'un charnel
& l'autre spirituel, a pour té-
moin Saint Epiphane, qui
semble avoir peint dans l'un
& dans l'autre ce qui est arri-
vé de nos jours à l'égard du
Quietisme. On y remarque
encore que l'Origenisme
charnel dura tres peu, & fut
abhorré de tout le monde;
ceux même qui en estoient
infectez n'osant produire aux

yeux des hommes une doctrine si affreuse ; au lieu que l'Origenisme spirituel, dont les Sectateurs, selon Saint Epiphane mesme, estoient irréprochables du costé de la pureté, ne put estre éteint que deux cens ans après, tant il est vray qu'une Herésie charnelle est moins à craindre pour l'Eglise, que celle où l'on ne voit rien que de tres-reglé dans les mœurs.

Didyme qui passoit pour un homme à révelation, & qui estoit d'ailleurs un prodige de science, devint le Chef des

M ij

140 MERCURE

Origenistes de son Siecle. Rufin, Prestre d'Aquilée d'un merite extraordinaire, entra dans ses sentimens, & y engagea Melanie, dont il estoit le Directeur. Cette Dame, des plus anciennes Maisons de Rome, que quantité d'actions d'une vertu peu commune avoient mise dans un tres-haut degre de réputation, consacra son bien & son credit à l'avancement de ce Party. Jean, Evesque de Jerusalem, voulut que la Palestine en fust le centre, toujours néanmoins par dépendance.

GALANT. 14

des Monasteres d'Egypte, qui une autorité sans exemple rendoit plus propres que tous les autres à persuader la nouveauté. Saint Jérôme & Saint Epiphane se mirent en devoir d'y résister, & s'éleverent contre les erreurs d'Origene. On leur opposa les témoignages des Saints Athenodore, Gregoire Thaumaturge, & de Denis d'Alexandrie, Pierius, Theognoste, Pamphile d'Atanaze, Hilaire, Gregoire de Nazianze, Gregoire de Nisse, Basile, Ambroise, Eusebe de Verceil, qui tous avoient fait gloire

142 MERCURE

id'estre, les uns Disciples, les autres Traducteurs & admirateurs d'Origene, Rome, & tout l'Occident prit part à cette contestation, beaucoup moins éclatante pour la qualité des personnes, que par les artifices dont les Origenistes se servirent pour opprimer les deux premiers hommes qui fussent alors, l'un dans l'Eglise Grecque, & l'autre dans la Latine.

Theophile, Evêque d'Alexandrie, commence à paroître en cet endroit. Il semble ne vouloir prendre aucun

parti, & puis il panche du costé de Jean de Jerusalem, trompé qu'il est par le perfide Hidore, dont il ignore les liaisons secretes avec les Origenistes. Enfin il les découvre, & il éclate contre eux. L'Egypte entiere se remuë, tandis que Rome se déclare presque toute en faveur d'Origene, & de Ruffin, son Traducteur. Tout conspire a corrompre la Foy de cette premiere Eglise, lors que Dieu suscite une Femme pour la soutenir. Marcelle découvre les impostures de Ruffin. Anastase, si tost qu'il

144 MERCURE

est élevé sur le Trône de Saint Pierre, les frappe d'anathème. Les Eglises d'Alexandrie, de Chypre, d'Aquilée, de Milan, conspirent à foudroyer Origene, & à le déclarer Heretique. Melanie se convertit. Ruffin est obligé de se cacher; & tandis qu'il cherche à redresser ses affaires, il meurt plus opiniâtre que jamais; mais avant que de mourir, il réussit à commettre l'un avec l'autre ces deux incomparables Docteurs, Saint Jérôme & Saint Augustin. L'Histoire de leurs differens termine le

Livre

GALANT. 145.

Livre quatrième, & elle est écrite d'une manière aussi propre à édifier qu'à instruire.

Dans le cinquième, on voit celui de Theophile & de S. Jean Chrysostome, au sujet des Origenistes. Cet événement si célèbre, & si tragique que les Anciens & les Modernes ont raconté chacun si diversement, & la plupart d'une manière peu suivie, est icy dégagé de tout ce que la passion a fait dire de part & d'autre, & puis rapporté naïvement sur la foy de divers témoignages.

Février 1700. N

146 MERCURE

qu'on voit bien ne pouvoir
estre suspects.

Ensuite on voit les liaisons
de Vigilantius & de Pelage
avec les Origenistes. Les der-
niers combats de Saint Jerô-
me contre ces deux Heresiar-
ques, la mort & l'eloge de cet
infatigable Ecrivain.

Après cela viennent les
aventures de Synesius, qu'on
fit Evêque malgré luy, quel-
que chose qu'il püst dire de
son attachement aux erreurs
d'Origene; jusqu'à publier
hautement qu'il n'y renonce-
roit jamais non plus qu'à sa

femme, à son jeu, & à son équipage de chasse ; les soins qu'il se donna depuis pour détruire ces mêmes erreurs qui subsisterent néanmoins fort paisiblement durant près de cent ans par la diversion que firent Nestorius & Eutichés, dont les différentes factions divisées en cinq ou six branches, déchirèrent si longtems l'Eglise. A peine sont elles dissipées que l'Origenisme reparoit. L'admirable Saint Sabas arme tous ses enfans contre cette hydre renaissante, mais il a le déplaisir de la voir

148 MERCURE

se gliffer jusque dans les Monasteres, d'où estant presque parvenue à la Cour, plus l'Empereur Justinien fait d'efforts pour la détruire, plus un Evêque son Ministre la soutient habilement à son insçu. Cela dure douze ans entiers pendant lesquels le courage des Défenseurs de la Foy est mis à d'étranges épreuves. Enfin ce que les hommes ne peuvent faire, le Tout-puissant le fait, & tout d'un coup une Secte qui estoit l'œuvre de plus de trois cens ans est dissipée.

On trouve à la fin de cet Ouvrage deux choses dignes de la curiosité des Sçavans. La première est un plan de la doctrine d'Origene dont les erreurs avoient paru jusq'icy n'avoir nulle liaison l'une avec l'autre. Or on démontre par ce plan qu'elles viennent toutes d'un même principe, qui n'est autre chose que la manière outrée dont Origene concevoit l'immutabilité de Dieu.

L'autre pièce est un éclaircissement sur ce que les Anciens, ont dit de la condamn

150. MERCURE

nation d'Origene & de ses Disciples dans le Concile general, ce qu'on fait voir ne pouvoir convenir au Concile tenu en 553. & en même temps on prouve que le V. Concile general, suivant l'idée des Anciens, estoit composée des Assemblées tenues en trois temps differens, sçavoir en 336. contre Anthime, en 341. contre Origene, & en 553. contre les trois Articles, de même que le Concile de Trente est composé de celles qui ont esté tenues à diverses reprises sous trois Papes differens dans

l'espace de dix-huit ans.

Jamais on ne s'est mieux divertiy à la Cour qu'on a fait pendant le dernier Carnaval. Les divertissemens y ont esté frequens, agréables, ingénieux, & ont tellement succédé les uns aux autres, qu'à peine a-t-on eu le temps de se délasser des agréables fatigues que causent des plaisirs continuels. Les grands spectacles tenoient autrefois la place de cette foule de petits divertissemens, c'est à dire, les Ballets historiez, divisez en

N iij

152 MERCURE

plusieurs parties, & meslez de recits, dont le Roy donnoit chaque Carnaval un ou deux à la Cour, avant que la mode des Opera, eust commencé. Cette mode n'eut pas si tost commencé à estre goûtée, que le Roy en fit faire tous les ans pour le divertissement de la Cour, d'une magnificence digne de luy. C'est tout dire, jamais Souverain n'ayant esté si magnifique. Quoy que ces divertissemens ne détournassent pas ce Monarque de l'application qu'il donnoit aux affaires de son Etat, il a cru

GALANT. 153

depuis quelques années se
devoir priver de la plus
part de ceux que prend la
Cour. S'ils l'ont moins grands
parce qu'il ne les ordonne pas
ils diversifient davantage les
plaisirs d'un long Carnaval,
& sont nécessaires pour occu-
per une Cour aussi galante &
aussi nombreuse que celle de
France. C'est pour cela que
le Roy les honore quelque-
fois de sa présence, afin de
faire connoître qu'il ne les
desaprouve pas. Voici ceux
qui ont diverty la Cour pen-
dant le Carnaval.

154 MERCURE

Le 7. Janvier il y eut un bal à Marly qui commença par un divertissement mêlé de Musique & de Danfes, dont le titre estoit *Le Roy de la Chine*. Le Roy y estoit porté dans un Palanquin, & précédé d'une trentaine de Chinois, tant Musiciens chascuns, que de Joueurs d'instrumens. Le Sieur des Moulins de l'Opera, y divertit beaucoup dans une Dame grotesque, représentant une Pagode.

Le lendemain il y eut encore à Marly le même divertissement, & Bal ensuite. Les

Seigneurs & les Dames du Bal n'estoient point en habits de Masque.

Le Jeudy 21. du même mois il y eut bal à Marly, & tous les Danseurs & Danseuses parurent en riches habits de Masques. Madame la Duchesse de Bourgogne representoit la Déesse Flore, & Mesdames les Duchesses de Villeroy & de Sully, & les Comtesses d'Ayen & d'Estrées, & Mesdemoiselles de Melun & de Bournonville, estoient les Nymphes de sa suite. L'habit de Madame la Duchesse de

156 MERCURE

Bourgogne estoit riche & galant, & ceux des Nymphes de sa suite estoient du même goust. Madame la Princesse de Cony Douairiere, Mesdames les Marquises de Villequier & de Chastillon estoient en Amazones. Madame la Duchesse de Chartres, Madame la Duchesse, Mademoiselle d'Armagnac & Mademoiselle de Tourbes, estoient en Sultanes tres magnifiquement vetuës. Mesdames les Duchesses d'Humieres, de S. Simon, & de Lauzun, & Madame la Marquise de Souvray,

estoyent habillées à l'Espagnole de velours noir, avec beaucoup de Diamans. Tous ces habits avoient este faits exprès pour ce jour là. Lors que toute l'Assemblée fut placée on vit paroistre la Mascarade qui avoit pour titre les *Amazones*. Un Timbalier More marchoit à la teste monté sur un Chameau, puis des Amazones chantantes, auxquelles des Sarmates & des Scithes de leurs Sujets, donnoient plusieurs divertissemens, un combat de Gladiateurs & des Volteurs sur un cheval de bois.

158 MERCURE

Il y eut aussi quelques Danfes. Le bal commença ensuite & & dura jusqu'à une heure.

Le Vendredy le Bal commença à la même heure. Madame la Duchesse de Bourgogne ne mit point d'autre habit que celui qu'elle avoit porté tout le jour. Si tost que toute la Cour fut placée, la pluspart des Danseurs & Danseuses entrèrent en dansant, tous vêtus à la Villageoise, mais fort galamment. Après qu'ils eurent dansé quelque temps, ils s'affirent, & la Mascade préparée pour ce soir là

parut. Elle avoit pour titre, *les Sauvayards*. Quatre d'eux portoient des Malles, delquelles, lorsqu'elles furent posées à terre, sortirent des Enfans qui firent une Entrée de ballet. Un Arlequin & un Polichinelle, & Marinette & Zerbina et leurs Femmes, danserent à merveille, c'estoit le sieur Batou & des Moulins. Le premier estoit Arlequin & l'autre Polichinelle. Les Femmes estoient Mésdemoiselles Varango & Chappé. Une petite Arlequine qui sortit d'une des Malles, divertit fort l'As

160 MERCURE

semblée par ses petites postures. Monseigneur vint ensuite en Maïque avec Madame la Princesse de Cony & plusieurs autres Dames, & quelques Seigneurs de la Cour. Le Bal finit à une heure.

Le Mercredi 27. Janvier le Roy donna un grand Bal dans ses grands Appartemens de Versailles. Il commença à onze heures après le souper du Roy. La Salle où sont les Tribunes pour la Musique, fut choisie pour le lieu du bal. L'on y ajouta plusieurs lustres, & l'on disputa tout autour de

GALANT. 167

grands gueridons sur lesquels on mit des girandoles, l'on éleva des gradins aux deux bouts & dans les croisées, & l'on rangea des formes & des sièges autant qu'il fut possible, en laissant un espace pour la Danse. Tous les Princesses & Seigneurs & les Dames qui devoient danser, y vinrent en habit de Masque. L'entrée y fut libre pour tous les Masques, pourvu qu'aux premières portes il s'en démasquast un qui répondist de la Compagnie. L'on établit aussi des Violons & des Hauts-

Fevrier 1700. O

162. MERCURE

bois dans les deux chambres voisines de la principale Salle du Bal. Les Masques remplissoient déjà tout l'Appartement, lors que le Roy arriva la foule y estoit tres grande, & l'on eut peine à conserver du terrain pour la danse. Madame la Duchesse de Bourgogne changea trois fois d'habits. Elle y parut d'abord sous celuy de Flore, puis sous celuy d'une Laitiere, & enfin sous celuy d'une Vieille. Monseigneur, Monseigneur le Duc de Bourgogne, & Messieurs les Princes les Freres, chan-

GALANT. 163

gèrent aussi plusieurs fois d'habits, ainsi que Madame la Princeſſe de Conty, & plusieurs Dames tant de la suite de Madame la Duchesse de Bourgogne, que de la Compagnie de Madame la Princeſſe de Conty. Il y vint beaucoup de Masques, tant de la Cour que de Paris. L'on dansa toujours dans trois lieux differens. L'on apporta une magnifique Colation à une heure, dans la grande Salle. Le Roy se retira à deux heures, & Madame la Duchesse de Bourgogne à quatre, & le Bal finit.

O ij

164 **MERCURE**

Le 4. il y eut Bal à Marly.
Le Roy & la Reine d'Angle-
terre y vinrent, & souperent
après le Bal avec Roy. Ce Bal
commença à huit heures, &
s'ouvrit par une entrée de
trois Espagnols & de trois Es-
pagnoles. Madame la Duches-
se de Bourgogne, Madame la
Comtesse d'Ayen & Mademoi-
selle de Bournonville estoient
les Espagnoles, & M^r le Com-
te de Brionne, M^r le Duc de
Guiche, & M^r le Chevalier
Sully, les Espagnols. L'entrée
fut tres-galante & bien execu-
tée. A cette entrée succeda cel-

GALANT. 165

le de Monseigneur, de Monsieur le Duc de Chartres, & de Madame la Princesse de Conty. Elle representoit un vieux Maistre d'Ecole & sa Femme, quatre Enfants & quatre Nourrices qui les conduisoient par les Lizieres. Le Maistre d'Ecole estoit M^r le Marquis de la Valliere; sa Femme, Monsieur le Duc de Chartres; les quatre Enfants, Monseigneur, M^r le Marquis de Villequier, M^r le Comte de Brionne, & M^r le Marquis d'Antin. Les Nourrices estoient Madame la Princesse de Conty, Mes^{es} d'Epinoÿ,

166 MERCURE

de Villequier & de Chastillon.

Après cette entrée l'on vit paroître la mascarade des Musiciens & des Danseurs. Le sujet estoit une Noce de Village, & les Acteurs, le Seigneur & la Dame du Village, les Parents de la mariée, les Garçons & les Filles de la Noce. Il y eut quatre Scenes en musique, & quelques entrées de Ballet, où les Sieurs Ballon & des Moulins, & mademoiselle du Fort firent merveilles. Le Bal continua après la mascarade jusqu'à dix heures & un quart.

Le lendemain, il y eut en.

GALANT. 167

core Bal à la même heure. Les Danseurs & les Danseuses n'estoient point en habits de masque. Toutes les Dames & Danfantes furent toujours en habits de masque. Un quart d'heure après que le Bal fut commencé, Madame la Duchesse de Bourgogne entra en habit de magicienne, tres magnifique. Elle estoit suivie de Mesdames les Duchesses de Sully & de Villeroy, des Comtesses d'Ayen & d'Estrées, & de Mesdemoiselles de Melun & de Bournonville, vestuës du même goust. Peu de temps

168. MERCURE

après, parut la Mascarade des Musiciens & Danseurs. Le lendemain de la Noce estoit le sujet de ce divertissement. Les mêmes Danseurs firent merveilles, & ce qui divertit beaucoup, ce fut un faux Bapaume, ce Bapaume passe à la Cour pour un plaissant, il estoit si ressemblant à l'original, que toute l'Assemblée y fut longtemps trompée. Il y eut encore une Mascarade fort galante qui representoit plusieurs faits de Dom Quichotte de la Manche, le Combat du Chevalier des Miroirs, la Princesse

ceffe Doloride , les Dames
 barbuës , & les frayeurs de
 Sancho au fujet de l'Ecuyer au
 grand nez Le bal continua
 enfuite jufqu'à dix heures & un
 quart.

Madame la Duchefle de
 Bourgogne ayant fouhaité
 que madame la Chanceliere
 luy donnast un Bal , elle re-
 ceut cette propofition avec
 beaucoup de joye ; & quoy
 qu'elle n'eust que huit jours
 pour s'y préparer, elle réfolut
 de donner à cette Princeffe,
 dans une même foirée , tous
 les divertiffemens que l'on

Février 1700.

P

prend ordinairement pendant tout le cours du Carnaval ; sçavoir ceux de la Comedie , de la Foire , & du Bal , ce dernier renfermant les plaisirs que donne dans cette Saison la varieté bizarre des Masques galans , grotesques , & magnifiques qui y abondent. Tout se trouva prest pour le jour marqué. Cependant la Feste fut differée de neuf jours , à cause d'un mal de dents survenu à cette Princesse. Le jour destiné à la donner estant venu , on posta des détachemens de Suisses dans la ruë & dans

la Cour, avec plusieurs Domestiques de Madame la Chanceliere, en sorte qu'il n'y eut aucun embarras, ny à la porte, ny même aux avenues de la Chancellerie. Il y eut outre cela de si bons ordres donnez, que malgré la confusion qui se trouve ordinairement aux portes des lieux où se font de semblables Festes, toutes les personnes de distinction, pour qui il y avoit des places marquées, entrèrent avec facilité & furent placées de même. La cour estoit éclairée, ainsi que le Vestibule, &

172 MERCURE

l'Escalier, où il y avoit des lustres & des girandoles sur des torcheres; on remarquoit d'abord dans la Salle preparée pour le Bal, un grand Portrait de Madame la Duchesse de Bourgogne, qui estoit sur la cheminée. Il y avoit tout autour de cette Salle des gradins de trois à quatre pieds de long, & entre chaque gradin étoient des torcheres magnifiques, sur lesquelles il y avoit des girandoles, outre dix lustres suspendus. On avoit dressé un grand Amphitheatre dans la face du bas de la Salle, pour

cinquante tant Hautbois que Violons du Roy, tous en habits de Masque uniformes, avec des bonnets garnis de plumes, ce qui formoit un spectacle aussi magnifique que nouveau dans ces sortes de Fesses. Il y avoit des formes tout autour de la Salle, au dessous des gradins, & au devant de ces formes, un rang de tabourets, au devant de lesquels estoient trois fauteuils, l'un pour Madame la Duchesse de Bourgogne, & les deux autres pour Monsieur & pour Madame. Monsieur n'y vint

174 MERCURE

point à cause d'une légère indisposition, & Madame y vint sans estre masquée. On avoit laissé un grand quarré réservé pour la danse. A costé de la Salle du Bal, sur le même palier de l'escalier estoit une autre Salle fort éclairée, dans laquelle il y avoit des Violons & des Hautbois, & cette Salle estoit pour recevoir les Masques, qui, à cause de leur grand nombre ne pouvoient entrer dans la Salle du Bal.

Madame la Duchesse de Bourgogne fut reçue à la des-

GALANT. 175

cente de son Carosse par M^r le Chancelier, Madame la Chanceliere, & M^r le Comte de Pontchartrain. Plusieurs de leurs Parens & Amis s'étoient joints à eux, comme M^r le Duc de Lesdiguieres, M^r le Duc de Saint Simon, M^r le Duc de la Meilleraye, M^r le Duc de Humieres, M^r le Marquis de Beringhen, M^r le Comte de Quintin, M^r de Duffon, M^r le Comte de Roucy, M^r le Comte de Blanzac, M^r le Chevalier de Roucy, & M^r le Chevalier de Roye, avec plusieurs Dames; sca-

P iiiij

176 MERCURE

voir, Madame la Duchesse de Lesdiguières, Madame la Duchesse de Saint Simon, Madame la Duchesse de Foix, Madame la Duchesse de Humières, Madame la Maréchale de Lorge, Madame de Beringhen, Madame de Saint Geran, Madame la Comtesse de Rouey & Madame la Comtesse de Blanzac. Madame la Comtesse de Pontchartrain ne put avoir cet honneur, à cause de sa grossesse.

Madame la Duchesse de Bourgogne ainsi reçue; fut conduite dans la grande Salle

GALANT. 177

du Bal. Monseigneur & Messieurs les Ducs de Bourgogne, d'Anjou, & de Berry, & toutes les Princesses & Dames bien masquées vinrent presque en même temps, & après leur arrivée, M^r le Chancelier laissa faire le reste des honneurs à Madame la Chanceliere. Il n'y avoit qu'une heure que le grand Bal estoit commencé, quand Madame la Chanceliere & M^r le Comte de Pontchartrain conduisirent Madame la Duchesse de Bourgogne dans un lieu disposé pour luy donner le di-

178 **MERCURE**

vertissement d'une petite Comedie, & avant que d'y-entrer, on passa dans une Salle ornée de miroirs & de quantité de lumieres. Il n'entra dans la Salle de la Comedie qu'environ cent cinquante personnes, les Princes & Princesses du Sang n'y prirent aucun rang, estans tous malquez. Cependant madame la Duchesse de Bourgogne & Madame se trouverent placées au milieu de la Salle, chacune dans un fauteuil. Madame la Duchesse de Bourgogne fut surprise d'y voir un Theatre

GALANT. 179

avec ses armes & ses chiffres. Il representoit le Laboratoire d'un fameux Operateur, & ensemble le lieu où il enferme ses drogues. Il estoit orné de Pilastres, & l'espace qu'il y avoit d'un Pilastre à l'autre estoit remplý de tablettes sur lesquelles estoient des vases de Porcelaines à l'usage des Chimistes, avec des ustanciles propres à leur travail. Toutes ces Tablettes n'estoient pas entierement decouvertes. Il y en avoit quelques unes à demy cachées par des Rivaux qui n'estoient pas tout

à fait tirez. Des Squeletes & des Poissons, avec d'autres Animaux paroissoient attachez au Plafonds. On entroit sur ce Theatre par trois portes, dont l'une estoit dans le fonds, & les deux autres aux deux costez; elles estoient ornées d'une Architecture convenable au lieu. Il y avoit sur tous les Pilastres des demy-girandoles à cinq branches d'argent. Ces girandoles s'attachent, & ont esté nouvellement inventées par M' Berrin qui avoit imaginé ce Theatre & donné tous ces soins à l'em-

bellissement de cette Feste, à laquelle M^r le Févre Intendant & Controlleur general des menus plaisirs & affaires de la Chambre du Roy, entendu en ces sortes de divertissemens, n'a pas peu contribué par ses avis. Comme le lieu où le Theatre estoit dressé ne permettoit pas que l'on y plaçast des lustres, on avoit trouvé l'art de l'éclairer par deux ou trois cens lumieres cachées, & dont la reflexion y répandoit un éclat qui surprenoit tous les Spectateurs. Aussi-tost que Madame la Duchesse de

182 MERCURE

Bourgogne fut assise, un Ope-
rateur, sous le nom du fameux
Bari, vint luy demander sa
protection contre les Mede-
cins, & après avoir vanté l'ex-
cellence de ses remedes & la
bonté de ses Secrets, il luy of-
fit le divertissement d'une
petite Piece telle qu'autrefois
on en faisoit représenter à Pa-
ris, & ensuite d'une tres-belle
Simphonie, qui se fit entendre
d'une Chambre voisine. On
representa une petite Come-
die que madame la Chancelie-
re avoit fait faire par M^r Dan-
court exprés pour cette Feste.

Il y avoit meflé quelques Scènes Italiennes, que l'on trouva fort ingenieufes, & qui furent agreablement representées par les deux Filles. Tous les Auteurs qu'on avoit choifis pour ce divertiffement dans la Troupe des Comediens du Roy, excellèrent dans les caracteres qu'on leur avoit donnez, & reçurent beaucoup de loüanges.

La Comédie finie, madame la Chanceliere mena Madame la Ducheffe de Bourgogne dans une autre Salle, où il y avoit une superbe Colation

184 **MERCURE**

disposée d'une maniere ingenieuse. On avoit construit dans l'un des bouts de cette Salle, cinq boutiques qui formoient un demy cercle. Dans ces cinq boutiques estoient cinq marchands chantans, representez; sçavoir un Patissier François par le S^r de Puvigné. Un Provençal, Marchand d'Oranges & de Citrons, par le S^r Jonquet; une Limonadiere Italienne, par le S^r Favally; un Confiturier, par le S^r Courcier; & un Armenien, Vendeur de Caffé, de Thé & de Chocolat, chantant en

GALANT. 185

Langue Franque, par le S^r Bastaron, tous de la Musique du Roy. Ils avoient des habits qui convenoient aux Nations qu'ils representoient, & des Garçons pour servir, vêtus aussi selon la Nation dont ils tenoient le langage. Les boutiques se communiquoient au dedans les unes aux autres, & n'estoient séparées qu'extérieurement. La menuiserie en estoit peinte & dotée, & l'on voyoit alternativement dans les panneaux du bas des boutiques, les Armes & les Chiffres Madame la Duchesse de
Février 1700. Q

186 **MERCURE**

Bourgogne. Ces boutiques estoient ceintrées, & des Lustres pendoient du milieu de chaque ceintre. Au dessus de ces boutiques estoient écrits en grosses lettres d'or, les noms de Procope, de le Coq, de Benachi, & quelques autres; & sur tout le haut, on avoit peint toutes les choses convenables à ce que chaque boutique devoit représenter. La Simphonie estoit placée dans les angles des boutiques, & vestuë avec des habits assortissans à ceux des Marchands que je viens de vous

GALANT. 187

nommer. Le fond des boutiques estoit couvert de tablettes dorées, & le tout estoit remply de toutes les choses qu'on y devoit vendre. On y voyoit quantité de corbeilles magnifiques, des vases de cristal, d'argent, & de vermeil doré, des jattes, des bandesges, avec des Porcelaines, le tout remply de liqueurs, de confitures seches, de dragées, de patisserie, d'oranges, de citrons de limes douces, & de tout ce qu'on peut imaginer pour une galante Colation. Toutes ces choses estoient

Q. II

188 MERCURE

entremeslées de fleurs & de girandoles, & le rang le plus élevé estoit tout orné de vases magnifiques remplis de fleurs, dont il y avoit plusieurs guirlandes sur les tablettes. Quoy que ces choses fussent brillantes d'elles mêmes, elles ne laissoient pas de tirer un nouvel éclat des Lustres qui éclairoient les boutiques; & comme ces boutiques étoient séparées par des pilastres, que le derrière de ces pilastres estoit tout couvert de lumieres, & que ces lumieres reflechissoient encore sur tout ce qui estoit sur les

tabletes des boutiques, on ne scauroit rien s'imaginer de plus brillant que paroïssoit toute cette petite foire; mais ce qui est fort à remarquer, il y avoit un grand miroir dans le fond de chaque boutique, qui rappelant tous les objets qui composoient l'assemblée, les faisoit encore paroître dans toutes les boutiques, outre toutes les choses que j'ay déjà marqué; de maniere que cet assemblage estoit tout à fait brillant, & que les yeux en pouvoient à peine supporter l'éclatante varieté. Si ce

190 · **MERCURE**

spectacle estoit nouveau , la musique qui estoit de M^r Col-lace, l'un des maistres de mu-sique du Roy , n'avoit pas moins les charmes de la nou-veauté , puisqu'on entendit un Chœur composé de personnes qui parloient diverses langues & qui ne laissoient pas de s'ac-corder admirablement bien. Ce Chœur fut suivy de *Trio* & de *Duo* ; & chacun chanta aussi seul en sa langue. Tout ce qu'on chanta fut à l'hon-neur de Madame la Duchesse de Bourgogne , & pour inviter cette Princesse à venir goûter

de tout ce qui estoit dans les boutiques. A costé il y avoit un grand Cabinet entouré de gradins remplis de fruits, de confitures séches, & d'une infinité de paquets de confitures nouez avec des rubans pour distribuer à l'Assemblée, dont le sieur Philbert s'acquitta avec des manieres divertissantes. Les liqueurs y estoient en abondance Madame la Duchesse de Bourgogne sortit tres satisfaite de la Salle de la colation, & donna force loüanges à tout ce qu'elle y avoit vû & entendu. Alors tous les

Masques entrèrent dans cette même Salle, où l'on distribua toutes sortes de rafraichissemens à ceux qui se présentèrent, avec une profusion sans pareille, tandis que des Domestiques de Madame la Chanceliere en portèrent à toutes les Dames qui estoient sur les gradins, & en offrirent même à ceux qui n'en demandoient point. Madame la Duchesse de Bourgogne en sortant de la Salle de la Collation ne retourna point dans celle du Bal, parce qu'il y avoit un nombre infini de masques, & que

GALANT. 193

que le Bal se trouva un peu dérangé. Après que cette Princesse en fut sortie, elle retourna dans celle de la Comedie, où il se fit un Bal particulier à toute la Cour. Il dura jusqu'à deux heures après minuit, ensuite de quoy, elle revint dans le grand Bal pour voir le nombre presque infini de divers Masques qui s'y rencontrèrent. Elle les vit danser & dansa jusqu'à quatre heures du matin, après quoy Madame la Chanceliere & M^r le Comte de Ponchartrain l'ayant reconduite jusqu'au bas de l'es-

Février 1700.

R

194 MERCURE

calier, cette Princesse leur marqua en termes fort obligans qu'elle avoit pris beaucoup de plaisir au divertissement qu'on venoit de luy donner, & qu'elle en estoit extrêmement satisfaite. Ainsi finit cette Feste qui attrira beaucoup de loüanges à Madame la Chanceliere.

Le Samedi 13. Son Altesse Serenissime Monsieur le Prince donna dans son Appartement de Versailles, un grand Bal à Madame la Duchesse de Bourgogne. Cette Princesse s'y rendit sur les onze heures

du soir en habit de Sultane. Une partie des Dames qui l'accompagnoient estoit masquée, & l'autre ne l'estoit pas. S. A. S. reçut cette Princesse à la porte de son Appartement dans la Gallerie basse, où il y avoit deux Corps de garde pour empescher la foule; aussi n'y laissa-t-on entrer que les personnes les plus qualifiées de la Cour, ce qui garantit du desordre & de la confusion.

La principale Salle du Bal estoit éclairée par un grand nombre de lustres & de girandoles. On avoit construit une

R ij

tribune au dessus de la porte, & l'on y avoit placé les Violons & les Hautbois. Plusieurs Termes souûtenoient cette tribune, sous laquelle commençoient à régner des Amphitheatres qui tournoient tout autour de la Salle, à la reserve de l'endroit où estoit Madame, la Duchesse de Bourgogne. Ces Amphitheatres estoient interrompus, & dans les espaces qu'on avoit laissez de l'un à l'autre, il y avoit des Torcheres de huit à neuf pieds de haut, qui portoient des girandoles de cristal. Dans la se-

conde piece où danferent ceux qui ne purent avoir cet honneur dans celle où estoit Madame la Duchesse de Bourgogne, il y avoit aussi quantité de Lustres & de Torchères. La troisième piece, qui estoit celle de la Collation, estoit ornée à la Chinoise. Dans le fond de cette Salle il y avoit un magnifique Buffet qui fraploit d'abord la vûe. Ce Buffet avoit cinq gradins, qui estoient tous formez de glaces séparées en distances égales, par des consoles de cinq pouces de haut, dorées

198 **MERCURE.**

d'or bruny, & enrichies de
restes, & de plusieurs orne-
mens. Chaque console por-
toit une girandole de cristal,
& toute la Colation estoit po-
see entre ces consoles. Sur le
premier gradin qui estoit de
trois pieds & demy de large,
& qui servoit de table, il y
avoit des corbeilles dont les
unes estoient couvertes, &
d'autres qui ne l'estoient pas.
Sur celles qui estoient cou-
vertes, on voyoit des brocards
d'or & d'argent avec des fonds
de differentes couleurs. Ces
corbeilles estoient ornées de

GALANT.



tissus or & argent de la même
couleur des brocards, & rem-
plies de paquets de toutes sor-
tes de confitures seches des
plus exquises. Sur le même
gradin estoit un surtout garny
de plusieurs lumieres.

Le second gradin estoit
remply de corbeilles dorées
chargées en pyramides de
fruits tant confits que crus,
des plus rares pour la saison,
& de plusieurs soucoupes, dont
l'éclat messé à celuy des lu-
mieres faisoit un tres-bel
effet.

Il y avoit sur le troisième ;

R. iiii

200 MERCURE

de belles & grandes jattes de porcelaines , meflées de corbeilles , remplies de caramels & de confitures candies , & autres.

Le quatrième gradin estoit garny d'argenterie, de furtout, & de corbeilles pareillement remplies de tout ce qui pouvoit convenir à une auffi superbe collation. Tous les vuides de ces gradins estoient remplis de petites porcelaines où l'on voyoit avec étonnement des pyramides d'une prodigieuse quantité de fleurs naturelles.

GALANT. 201

Il paroissoit dans le milieu du cinquième gradin une espece de Trône à la maniere de ceux des Rois de la Chine. Sur ce Trône estoit assise une figure Chinoise d'environ quatre pieds de haut, & deux petites à ses costez. Il y avoit sur le même gradin quatre orangers dont les tiges estoient fort hautes, tous chargez de fleurs & de grand nombre de fruits. Les caisses estoient de sculpture dorée, & à jour sur un fond vert, & la tige estoit entourée de caramels jusques aux feüilles. Il y avoit entre

202 MERCURE

ces orangers des seaux de porcelaines armez de vermeil & remplis de fleurs naturelles en pyramides. La forme de tout le Buffet estoit en circulant sur les deux bouts, & retournant en face, de maniere que toutes les girandoles se trouvant placées sur les angles rentrans, & saillans, formoient plusieurs pyramides de lumieres. La nappe de ce Buffet estoit d'étoffe des Indes, avec des bordures regulieres d'ornemens d'or & de couleur, & l'on voyoit sur le plein du tout, des grotesques dont la richesse égaloit celle

de la bordure, ainsi que le travail. A la hauteur de cette table, huit autres moyennes tables de trois pieds de large chacune en carré, ornoient le tour de la Salle. Il sortoit de chacune de ces tables un oranger dont on ne voyoit pas la queue. Une petite corbeille dorée & à jour entouroit la tige de chaque oranger, qui sembloit en sortir, & il y avoit dans ces corbeilles des fruits confits & des caramels qui montoient jusques au haut de la tige, & touchoient aux feuilles. Sur les quatre coins de

204 MERCURE

chacune de ces tables estoit une porcelaine garnie d'une infinité de choses propres à cette Collation, & toutes plus exquises les unes que les autres. Tous les orangers étoient chargez de fruits & de fleurs, & l'on y voyoit une infinité de limons, de citrons, & d'oranges. Toutes ces tables avoient aussi de riches Indiennes pour napes. Douze Officiers de Monsieur le Prince dispersez pour servir, & vêtus en Pagodes, estoient assis entre chacune de ces tables. Il y avoit au pied de la grande

GALANT. 209

table du Buffet, trois Pagodes jouant des instrumens, & dans les deux bouts deux autres Pagodes chantantes. Dans le fonds de la Salle vis à vis du Buffet estoient trois grands miroirs, qui rappelant ce Buffet le faisoient paroître dans les deux bouts. Outre la quantité de girandoles du Buffet, il y en avoit autour de la Salle qui étoient posées sur des consoles d'Architecture. Quand Madame la Duchesse de Bourgogne entra dans cette Salle, les Pagodes vivantes & les Postiches remuerent toutes

206 MERCURE

la teste également, comme pour saluer cette Princesse, & dans le même instant les douze Officiers vestus en Chinoise leverent, & tirerent de dessous le Buffet plusieurs tables avec des couverts & des sieges, où la Princesse & les principales Dames de la suite, firent colation. Tout ce qui fut servi sur ces tables, y parut tout à coup comme par enchantement, personne ne s'estant apperçu d'où il venoit, rien n'ayant esté pris sur les gradins du Buffet que quelques corbeilles du premier

gradin, les douze Officiers dont je viens de parler, servirent à boire sur quantité de Soucoupes. Madame la Duchesse de Bourgogne n'entra dans cette Salle de la Colation qu'entre une & deux heures. Monseigneur le Duc de Bourgogne, Monseigneur le Duc d'Anjou, & monseigneur le Duc de Berry estoient aussi masquez; mais Monsieur & Madame n'estoient point déguisez. L'ordre estoit si bon, qu'ils n'y furent point pressez, ce qui leur donna lieu d'admirer & de louer à loisir la magnificence & le bon goust de

208 MERCURE

monſieur le Prince. Lors que les Princes & Princeſſes furent ſortis de ce lieu, l'entrée en fut permife au reſte de l'Assemblée, qui n'eſtoit compoſée que de perſonnes choiſies, & il ſ'y fit une prodigieuſe diſtribution de liqueurs, de fruits, de confitures, d'oranges & de citrons. Il eſtoit deux heures quand le Bal recommença, & il dura juſqu'à quatre. Quelque temps après qu'il fut recommencé, on y apporta du Café & du Chocolat ſur de grands Cabarets, appellez Bandéges en Chi-

sois. Il falloit deux hommes pour en porter un , & ils les portoient sur leurs épaules. Les uns estoient vêtus en Turcs , & d'autres représentoient d'autres Nations. Il y avoit outre cela une grande Salle de reserve , remplie de toutes sortes de boissons , & l'on n'en refusoit à personne. Comme un bal trop continu peut ennuyer , & que l'étendue de l'Appartement ne permettoit pas à Monsieur le Prince de donner un autre spectacle que celui de la Collation , il avoit imaginé sept

Février 1700.

S

210 MERCURE

différentes petites Mascarades qui interrompirent le Bal de demi-heure en demi-heure. Tous ces divertissemens estoient si bien concertez, & se mesloient si naturellement au Bal ; que les Violons changeoient d'air dès qu'ils voyoient entrer les Mascarades concertées, & jouoient les airs sur lesquels devoient danser ceux qui composoient ces Mascarades. Après la description que je viens de faire, il n'est pas nécessaire de louer la nouveauté, la magnificence, & le bon goust de cette

GALANT. 217

Est-ce, puisqu'il suffit de la décrire pour faire voir qu'en ne luy sauroit donner trop d'éloges. Elle n'en a point besoin, & il suffit de nommer le grand Prince qui l'a donnée pour persuader ceux qui l'apprendront, après les grandes choses qu'il a déjà faites de cette nature, que ce qu'il vient de faire est nouveau, ingénieusement imaginé, & de bon goût. M^r Berrin a donné les soins à tout ce qui concernoit le spectacle. On connoist son génie pour toutes ces sortes de choses.

S ij

212 MERCURE

J'ay oublié de parler de quatre Masques qui divertirent beaucoup dans ce Bal, & cet Article ne doit pas estre oublié. Ces quatre Masques estoient Monsieur le Comte de Toulouse, M^r le Comte d'Evreux, M^r le Duc de Guiche, & M^r le Marquis de la Chastre. Ils estoient en habits semblables, sous de grands & amples vertugadins de taffetas qui les couvroient depuis la teste jusqu'aux pieds. Leur coëffure en espee de turban leur envelopoit toute la teste, & romboit sur le vertugadin.

Ils avoient chacun quatre masques de cire qui les representoient tous quatre, & qui leur ressembloient parfaitement, & comme ils tournoient leur coëffure à leur gré, & que par consequent ils changeoient leur veritable masque, ils ne pouvoient se reconnoître les uns les autres, outre qu'ils estoient tous quatre de la même taille, qu'on ne leur voyoit point de bras, & qu'ils avoient la même chaussure.

Le 14. il y eut Bal chez Madame la Princesse de Conty Douairiere. L'affluence des

214 MERCURE

Masques y fut grande. Il n'y avoit point de lieu destiné pour la Collation, mais elle fut portée par un grand nombre d'Officiers, qui en présentèrent à toute l'Assemblée, & qui passèrent dans tous les rangs, en sorte que chacun put à son gré contenter son goût, & se rafraîchir. Ainsi malgré la confusion de masques, personne ne manqua des rafraîchissemens nécessaires dans ces fortes d'occasions. Ce Bal n'estoit point préparé, & pouvoit passer pour un Impromptu; mais

GALANT. 215

quoy que ce ne fust point une feste, & qu'il n'y'eust point de ces decorations qui en marquent l'appareil, il ne laissa pas d'estre magnifique, les Princes & les Princesse d'un certain sang trouvant toujours chez eux presqu'en un moment, ce que les autres ne sçauoient preparer qu'avec du temps.

Le lendemain 15. M^r le Marquis d'Antin eut l'honneur de donner le Bal à madame la Duchesse de Bourgoigne, où monseigneur le Dauphin, & Messieurs les

216 MERCURE

Princes se trouverent masquez. Cette feste répondit à ce qu'on attendoit de son bon goust & du zele qui le portoit à la donner. Il y avoit sept chambres toutes brillantes de lumieres, tant le nombre en estoit grand. Elles estoient richement meublées. On avoit placé des Violons & des Hauts bois dans trois pieces. Les autres servoient à se reposer. Celles où l'on dançoit, n'estoient pas de suite, & il y avoit entre chaque Salle du Bal, une autre Salle pour se délasser. La principale estoit fort grande. Des
gradins

gradins étoient tout autour, & un grand Portrait du Roy en pied à l'un des deux bouts. On avoit osté toutes les portes, ce qui empêchoit la confusion. Toutes les Chambres estoient de plein pied avec des dégagemens dans lesquels on pouvoit aussi se reposer. Il y eut de si bons ordres donnez pour l'entrée qu'il n'y eut point d'embarras à la porte de la rue ny sur l'escalier, quoy que le nombre des Malques fust grand. Deux heures après l'ouverture de ce Bal M' le Marquis d'Antin conduisit

Février 1700.

T

218. MERCURE

Madame la Duchesse de Bourgogne, Monsieur & Madame, & les Princes & Princesses, dans le lieu destiné pour la Collation. Il y avoit deux manieres de grandes loges ceintrées par le haut, au fond desquelles on avoit élevé des tablettes jusqu'en haut. Les tablettes de l'une de ces loges estoient garnies de cuvettes d'argent, & autres ouvrages qui contenoient tout ce qui peut servir à une collation dont on les avoit chargées en pyramides. Sur l'appuy du devant de la Loge, qui estoit en

maniere de table, on avoit aussi placé en piramides des oranges, des citrons, des limes douces, des pommes d'ap-
py, de toutes sortes de confitures seches, & de tout ce que la Patisserie peut fournir.

Le ceintre de cette loge étoit tout couvert de feuilles d'orange, auxquelles on avoit attaché des ponceires, des citrons, & des oranges; le tout éclairé par plusieurs girandoles, & par quantité d'autres lumieres. La seconde loge estoit remplie de tablettes comme la premiere, & ces

T ij

220 MERCURE

tablettes estoient garnies de tout ce que l'on peut s'imaginer d'eaux & de liqueurs. Les Officiers qui distribuient tout ce qui estoit dans ces loges, estoient vêtus à la Turque, & lorsque les principales personnes de la Cour en furent sorties, il fut permis d'y entrer à tous ceux qui voulurent manger & se rafraîchir. On ne scauroit trop vanter la propreté des lieux. La richesse des tapisseries, & sur tout la quantité de lumieres, qui alloit au delà de tout ce que l'on a encore vû en ces sortes d'oc-

casions. M^r le Marquis d'Antin voulant faire connoistre que ce Bal n'estoit que pour Madame la Duchesse de Bourgogne, le fit cesser dès que cette Princesse fut sortie. Ce Bal se passa dans l'Hôtel de M^r d'Antin qui estoit autrefois l'Hôtel de Soissons.

Il y eut Bal le lendemain chez Monsieur le Duc du Maine, & une grande Collation servie en ambigu. La table estoit de plus de trente couverts. Il y vint une fort grande quantité de Masques. Je ne vous fais point la des-

222 MERCURE

cription des lieux ; tout est magnifique chez les Princes de ce rang.

Le Mercredi 17 Février, le Roy & la Reine d'Angleterre arriverent à Marly, à six heures & demie. Le Bal commença à huit heures, & débuta par la mascarade de Monseigneur, qui avoit esté imaginée par Monsieur le Duc de Chartres. Elle representoit le Grand Seigneur dans sa Ménagerie. Il estoit porté par des Esclaves sur un Palanquin, & précédé par un grand nombre d'animaux au naturel,

GALANT. 223

comme des Autruches, des Demoiselles de Numidie, des Singes, des Ours, des Perruquets, & des Papillons. A leur suite marchoient des Officiers, des Esclaves du Serrail, & des Sultanes, qui tous ensemble avec les animaux danserent une entrée fort plaisante & nouvelle. M^r le marquis d'Antin estoit le Grand Seigneur, & les Officiers du Serrail, Monseigneur le Duc de Bourgogne, Monsieur le Duc de Chartres, M^r le Comte de Brienne, M^r le Grand Prieur, M^r le Prince Camille, M^r le

T iiii

224 MERCURE

Marquis de la Valliere, & quelques autres. Les Sultanes estoient Madame la Princesse de Conty, & Mesdames d'Epinoÿ, de Villequier & de Chastillon. Les habits estoient propres, & on les avoit faits exprés. Ceux des animaux avoient esté faits d'après nature. Les Singes, qui estoient de vrais sauteurs, firent merveilles. A cette Malcarade succeda celle de M^r Bontemps le Fils, qui en a imaginé pour chaque jour de Bal à Marly une nouvelle. Une Feste marine en faisoit le sujet. A l'ou-

GALANT. 227

verture de la porte opposée aux places de Leurs Majestez, l'on vit paroistre un Vaisseau rempli de Matelots, de Matelotes, & de Pescheurs, qui en sortirent avec le Pilote, & & s'avancerent dans le Sallon pour executer leur divertissement meslé de Musique & de Danſes. Les Sieurs Ballon & des Moulins, & la Demoiselle du Fort, de l'Opera, danserent de leur mieux; & les Demoiselles Varango & Chippe, de la Musique du Roy y chanterent & danserent aussi. Les Pescheurs apporterent du

226 MERCURE

poisson dans un filet, & le presenterent à Leurs Majestez. Après ces deux Festes le Bal continua. Les Dames dansantes estoient en riches habits de Masque; Madame la Duchesse de Bourgogne estoit en Sultane, & dansa, & l'on prit beaucoup de plaisir à la voir danser. Le Bal finit à dix heures; le soupé à onze, & Leurs Majestez Britanniques retournerent à Saint Germain. Le Vendredy, le Bal commença à huit heures, ainsi que le Jedy, & debuta par une entrée de Madame la Duchesse.

GALANT. 227

se de Bourgogne, qui fut extrêmement applaudie. Elle estoit composée des quatre Rois, des quatre Reines, & des quatre Valets du jeu de Cartes, tels qu'ils y sont representez. Monseigneur le Duc de Bourgogne, Monseigneur le Duc d'Anjou, Monsieur le Duc, & M^r le Duc de Villeroy estoient les quatre Rois. Madame la Duchesse de Bourgogne, Madame la Duchesse de Sully, Madame la Comtesse d'Ayen & Madame de Bournonville, les quatre Reines. M^r le Prince Ca-

228 MERCURE

mille, le Duc de Guiche, le Chevalier de Sully, & le Comte d'Ayen, les quatre Valets. Monseigneur le Duc de Berry & Madame la Comtesse d'Estrees estoient le Marchand & la Marchande de Cartes. L'Entrée avoit esté réglée par le sieur Pécourt, & fut trouvée si galante que le Roy la fit recommencer. Après cette Mascarade parut le divertissement préparé par M^r Bon-temps, le sujet estoit le Jeu des Echets, & les Personna- ges, Momus, Cybelle, & un Hérault d'Armes; l'Echiquier.

GALANT. 229

de Roy, la Reine, les Tours, les Chevaliers, les Fous & les Pions. La Musique estoit du sieur Philidor, Ordinaire de la Musique du Roy, qui avoit fait celle de tous les divertissemens précédens. Les Entrées furent executées par les sieurs Ballon & des Moulins & la Damoiselle du Fort. Les habits estoient conformes aux caracteres. Le sujet de la troisième Mascarade fut une Venitienne, composée de tous les Personnages du Theatre Italien, d'un Scaramouche, d'un Polichinelle, d'un Arle-

270 MERCURE

quin, d'un Briguelle, d'un Docteur, d'un Pantalon, d'un Capitan, d'un Amoureux, & d'un Pierrot, & de leurs Femmes habillées du même goust, avec des habits fort propres dans leur genre, & faits exprés. Les Acteurs estoient les Personnes les plus qualifiées de la Cour, de l'un & de l'autre Sexe. Mademoiselle Chappe chanta une Chanson Italienne dans l'Entrée de Ballet, en habit d'Arlequine. Monseigneur & Madame la Princesse de Conty ne masquèrent point, sur la fin du Bal il y eut encore

GALANT: 231

une mascarade de quatre moulins à vent. L'on se mit à table à dix heures & un quart.

Il n'y eut point de divertissement le 20. Le 21. il y eut un Bal chez Madame la Duchesse du Maine. Il dura depuis onze heures & demie jusqu'à trois. Il y avoit grand nombre de Masques, Lors que Madame la Duchesse de Bourgogne fut arrivée, M^r de Malaizieux sous l'habit de Saturne, à la teste de plusieurs des plus confidables des Divinitez, vint réciter quelques Vers à Madame la Duchesse de Bourgogne,

232 MERCURE

faits à la loüange de cette Princesse. La Colation fut servie sur un grand nombre de corbeilles. Cette Princesse a donné vingt fois de pareils Bals depuis l'ouverture du Carnaval. On eut le même jour 21. pour la seconde fois, le divertissement donné par M^r le Comte d'Ayen. C'estoit une Noce de Village, mēlée de Musique & de Danſes. Les Vers ſont de la composition de M^r Rousseau, & la Musique de M^r de la Lande. Madame la Duchesse de Bourgogne y danſa dans une grande en-

GALANT. 233

trée qui termina la piece. Mesdames les Duchesses de Ville-roy, Madame la Comtesse d'Ayen, Madame de Ravetot, & Mesdemoiselles de Bourbonville & de Melun. Monseigneur le Duc de Bourgogne representoit le Marié & Madame la Duchesse de Bourgogne; la mariée. M^r le Duc de Guiche. M^r de Coësquin, M^r le Comte d'Ayen, & M^r le Chevalier de Sully y danserent aussi.

Voicy les noms des Personnes distinguées, mortes sur la
Février 1700. V.

234 MERCURE

fin du mois passé, & dans ce-
luy-cy.

Dame Françoise Heliot,
Veuve de Messire Gabriel-
Joseph Jolly, Seigneur de
Chasy, Conseiller en la Cour
des Aides. Elle laisse une Fille
qui a épousé M^r le maistre de
Ferriere, Avocat au Parle-
ment, Fils de feu M^r le maistre
de Ferrieres, Conseiller au Par-
lement; & elle estoit Sœur de
désunt Claude Héliot, Con-
seiller en la Cour des Aides,
qui avoit épousé N. Herinx,
Dame d'une vie si exemplaire,
que sa vie a esté écrite com-

GALANT. 235

me un modele de la pratique
des principales Vertus, sous le
titre simple de *La Vie de Ma-*
dame Helois.

M^r l'Abbé Lasseré, âgé de
vingt ans ou environ. Il estoit
Frere Cadet de messire Jean-
Gilles Lasseré, Conseiller au
Parlement de la Seconde des
Requestes, & Fils de messire
Louis Lasseré, Conseiller ho-
noraire au Parlement, & de
Dame N. le Maître de Ferris-
res.

Dame Susanne de Baudean,
Fille de Charles de Baudean,
Gouverneur de Niort, & de

V ij

236 MERCURE

Françoise Tiraqueau, Veuve de Philippes de montaut de Benace de Foix, Duc de Navailles, maréchal de France, & Chevalier des Ordres du Roy. Elle avoit esté Fille d'honneur de la feuë Reine Mere du Roy, & se nommoit alors Mademoiselle de Neüillan. Elle se fit tellement distinguer par sa vertu, qu'estant devenuë Duchesse de Navailles, elle fut nommée Dame d'honneur de la feuë Reine. Elle a eu quatre filles, dont l'aînée s'est fait Religieuse à Sainte Croix de Poitiers. La seconde

est la troisiéme Femme de M^r le Duc d'Elbeuf dont elle a eu deux Filles. La troisiéme est la défunte Marquise de Rotelin, qui a pareillement eu deux Filles de ce Marquis, dont l'une a esté mariée à M^r le Comte de Clerc, & l'autre à M^r le Marquis de Bricquemaut; & la quatriéme est Madame la marquise de Pompadour, qui n'a point d'enfans. Feuë madame la Duchesse de Navailles n'a eu qu'un Fils nommé M^r le marquis de Montaut. Il est mort il y à déjà plusieurs années.

238 MERCURE

Madame Tambonneau, mere de M^r le President Tambonneau, qui a esté Ambassadeur en Suisse, vient aussi de mourir âgée de quatre vingt quatre ans. Elle estoit Fille de M^r Boyer, Tresorier de l'Epargne & Sœur de feuë Madame la Duchesse de Noailles; Mere de M^r le Maréchal Duc de Noailles, & de M^r l'Archevêque de Paris. Elle estoit aussi Sœur de Madame de Ligny, Mere de Madame la Princesse de Furstemberg. Feu M^r de Ligny, Evêque de Meaux, estoit leur Oncle.

GALANT: 239

Dame Marie - Anne Laborie, Veuve de Messire Oudart le Feron, Seigneur d'Orville & de Louvres en Paris. Elle estoit Sœur de Jacques-Paul Laborie, Prieur de nôtre Dame d'Alençon, tous deux enfans de Claude Laborie, Secrétaire du Roy, & Avocat aux Conseils de Sa Majesté, & de Marie des Noyers. M^r le Feron estoit Frere aîné de Jérôme le Feron, Conseiller au Parlement de la premiere des Enquestes; tous deux enfans d'Oudart le Feron, President en la seconde des Enquestes.

240 MERCURE

& Prevost des marchands ; & de Marguerite Gallard, Sœur de Catherine Gallard, Epouse de Nicolas Potier de Novion, Premier President au Parlement.

Il paroist depuis peu de nouveaux Globes & de nouvelles Cartes Geographiques. M^r de l'Isle qui en est l'Auteur, ayant reconnu par une longue étude de la Geographie, qu'une Science aussi utile que celle là manquoit de beaucoup de choses pour arriver à la perfection où il seroit à souhaiter, qu'elle pust aller, & que la pluspart

GALANT. 24^e

pluspart des Cartes qui ont paru jusqu'icy sont fort defectueuses, soit à cause de la difficulté de la matiere, ou parce que le monde jusqu'à present, ne s'est pas assez développé; ces reflexions l'ont engagé à s'appliquer avec un soin tres-particulier pendant plusieurs années à procurer autant qu'il luy a esté possible, l'avancement de cette belle & agreable connoissance, en quoy il a esté assisté par un de ses Fils, qui dès son enfance a eü de l'inclination pour la Geographie, & s'est acquis par son

Février 1700.

X

242 MERCURE

étude & par son travail on s'a-
lent merveilleux pour la cons-
truction des Cartes. Il a entre-
pris de donner un Corps en-
tier de Geographie, & il a
commencé par les six Cartes
generales. Je ne dis rien des
grandes & importantes cor-
rections qui se trouvent dans
ces Ouvrages, parce qu'il en
est amplement parlé dans le
Journal des Sçavans du 15. &
du 22. de ce mois, qu'elles ont
déjà reçu l'approbation de
plufieurs habiles gens dans ce
genre d'étude, & que l'Auteur
promet une Geographie rai-

GALANT. 249

sonnés, où il rendra raison de toutes ces nouveutez. Mais on peut dire icy qu'outre l'exactitude dont il a fait son capital, il a eu grand soin que l'elegance & la prepreté se trouvaissent aussi dans ses Globes, estant difficile de rien voir qui soit mieux executé. Il les a fait graver par M^s Simonneau & Berey, tous deux distinguez par leur habileté dans la graveure, l'un pour les Figures & l'autre pour les Cartes. La rondetur des boules, & la beauté de l'Enluminure ne démentent pas le reste de l'Ouvrage.

X ij

Ces Globes, sont d'ailleurs d'une juste & commode grandeur, ayant un pied de diamètre, & la netteté qui y règne par tout, fait que l'on y trouve avec facilité tout ce qu'on y cherche. Il les a dédiés à M^r le Duc de Chartres, aux études duquel il a eu l'honneur d'estre employé pendant quelques années. Il les a pareillement presentez à l'Academie Royale des Sciences, faisant entendre à la Compagnie qu'il se croyoit obligé d'en user de la sorte, à cause de la part qu'elle avoit à son

GALANT. 245

Ouvrage, dans lequel il a ramassé avec soin les Observations qu'elle a faites, & ils ont esté reçus par tout avec l'agrément qu'il pouvoit souhaiter. Il demeure rue des Canettes, près Saint Sulpice.

Je vous ay déjà parlé du Cabinet d'Architecture, Peinture, Sculpture & Graveure, cét Ouvrage qui est divisé en trois Volumes, contient une si grande quantité de choses différentes, touchant tous ces Arts, qu'il est impossible que l'Auteur ne se soit trompé en quelques-unes. C'est ce qu'il

X iij

246 MERCURE

avoué luy même dans le changement qu'il a fait dans la table de son troisième Volume, où il déclare qu'il s'est mépris lorsqu'il a dit que les Ouvrages du Tombeau de M^r le Cardinal de Richelieu ont esté inventez par feu M^r le Brun, puisqu'ils ont esté inventez, faits & posez dans l'Eglise de Sorbonne, par M^r Girardon, Sculpteur ordinaire du Roy.

Messire Pierre Nigot, Seigneur de Saint Sauveur, a épousé mademoiselle Bosc, Fille de Messire Claude Bosc, Seigneur d'Ivry-sur-Seine,

GALANT. 247

Procureur General de la Cour
des Aides, Prevost des Mar-
chands, & cy devant Con-
seiller au Parlement, & de
N. Jacques, Fille de feu Phi-
lippes Jacques, Greffier en
Chef du Parlement. La mariée
est Nièce de M^r Bontemps,
Premier Valet de Chambre du
Roy, Intendant des Chasteau,
Parc, Domaine & Seigneurie
de Versailles, & Nièce de M^r
Morant, Premier President
au Parlement de Toulouse.
Elle a un frere tout jeune,
Jean Baptiste Bose, qui a com-
mencé à entrer dans la Robe,

X iiij

248 **MERCURE**

en se faisant Substitut de M^r
le Procureur General de la
Cour des Aides, & une Sœur
N. Bosc, épouse de Charles
François Regnouard de la
Toüanne, Conseiller au Par-
lement de la seconde des Re-
questes. M^r de Saint Sauveur
a un Frere & deux Sœurs, qui
sont, Zacharie Nigot, Con-
seiller au Parlement de la pre-
miere des Requestes. N. Nigot
Epouse de Nicolas de Laistre,
Conseiller au Parlement de la
quatrième des Enquestes, &
Germaine Nigot, Epouse de
Pierre Paul Coignet, Seigneur

de la Thuillerie, Comte de Courron, Bailly & Gouverneur d'Auxerre.

M^r le marquis du Boulay, Fils de feu M^r l'Avocat General Talon, & de N. du Boulay Favier, Fille de M^r du Boulay Favier, maistre des Requestes, vient d'épouser la Fille unique de M^r molé, President au mortier, Fils de feu M^r le President de Champlatreux. Cette Famille est considerable, non seulement par les Charges, & par le merite singulier de ceux qui ont porté le nom de Champlatreux & de molé, mais en-

250 MERCURE

core par un attachement inviolable aux intérêts de la Couronne. Je ne dis rien de celle M^r Talon, dont je vous ay depuis peu entretenu à fond en vous parlant de la mort de ce Grand homme.

M^r Bossuet, Fils de feu M^r Bossuet, Maître des Requestes, Frere aîné de M^r l'Evêque de Meaux, vient d'épouser la seconde Fille de M^r de la Briffe, Procureur General, dont l'aînée a esté mariée à M^r de Meillé, Fils de feu M^r Roullé, Conseiller d'Etat.

Quand je vous ay parlé du

GALANT. 257

P. du Buc Theatin, dans ma Lettre du mois passé, sur ce qu'il a prêché cet Advent à Rome, dans l'Eglise de Saint Louis, j'en vous ay rien avancé que de véritable, en vous disant que c'estoit une des sept Eglises de Rome affectées à la Nation Françoise, & vous pouviez gager contre vostre Ami, qui a soutenu en bonne compagnie, qu'il n'y en avoit pas un si grand nombre dans cette Ville-là, puis qu'au contraire il y en a huit, qui ne sont gouvernées que par des François de Nation. Il est vray

252 MERCURE

qu'il n'y a aucun Royaume qui en ait autant dans cette Capitale de la Chrestienté; aussi Rome n'a-t-elle jamais receu tant de secours d'aucun Etat que de la France. Ces huit Eglises sont deux Paroisses, quatre Convents, un Hospice de Religieux, & une Eglise de devotion. Je vous les vais nommer toutes, afin que vostre Ami n'en puisse point douter.

Saint Louis, vulgairement dit Saint Louis des François, grosse Paroisse, située dans le Quartier de Saint-Eustache.

GALANT. 253

Saint Yves des Avocats, autre Paroisse, gouvernée par des Prestres Bretons, située dans le Quartier du Champ de Mars.

Saint Antoine de Vienne, dans le Quartier de Monti, avec maison hospitaliere, gouvernée par des Chanoines Reguliers de Saint Antoine.

La Sainte Trinité du mont, dans le Quartier du Champ de Mars, titre de Cardinal Prestre, & Convent de Religieux Minimes de Saint François de Paule.

Sainte Marie des miracles,

254 MERCURE

dans le même Quartier du
Champ de Mars, avec Con-
vent de Religieux réformez
du Tiers-Ordre de S. Fran-
çois, connus à Paris, sous le
nom de Picpus.

• Sainte Françoise Romaine,
dans le Quartier de Treves,
avec Convent de Religieux
mathurins réformez.

• Sainte Marie des Feuillans,
dans le même Quartier de
Treves, avec un Hospice de
Religieux Feuillans.

• Saint Sauveur des François,
au Quartier de Saint Eustache,
proche S. Louis, Eglise de de-

GALANT. 279

votion, gouvernée par des
Preslres Seculiers, & dépen-
dante de la Paroisse de Saint
Louis.

Ce qui suit est de Mr de
Messange, assez connu par
plusieurs Ouvrages que le Pu-
blic a fort approuvez. Vous
vous souviendrez, s'il vous
plaist, madame, que dans les
disputes qui s'élevent quel-
quefois entre des personnes
Lettres je ne prens jamais au-
mais aucun parti, & que je
rapporte fidellement ce que
l'on écrit de part & d'autre.

256 MERCURE

A M^{rs} DE LA FEVRERIE.

Qui que vous soyez, Monsieur, qui sans que j'aye l'honneur de vous connoistre en aucune sorte, m'avez fait celuy de parler de moy, dans la Dissertation que vous avez publiée dans le Mercure Galant du mois de Decembre dernier, sur la question de la fin du Siecle, sur laquelle on avoit déjà tant écrit, & dont le Public estoit si las & si rebattu, permettez que par reconnoissance, & pour vous

remercier des sentimens de
bonne volonté que vous ré-
moignez avoir pour moy, je
vous diso que j'ay eu du dé-
plaisir de voir que dès le com-
mencement de vostre écrit,
vous tombez en contradic-
tion avec vous-même; lors
qu'après avoir dit que cette
Question n'est point décidée,
en même temps vous ajoûtez
que vous laissez au livre que
j'ay fait sur ce sujet, toute la
gloire de sa décision. Vous
voyez, Monsieur, que ces
termes enferment évidem-
ment une Antologie, puisque

Février 1700.

Y

258. MERCURE

vous ne pouvez pas, sans vous contrarier, dire que vous me laissez la gloire d'avoir décidé un point, qui, à ce que vous prétendez, n'est pas décidé. Comment est ce qu'un habile homme comme vous, peut se donner si nettement un démenty à soy-même, en faveur d'un homme qu'il ne connoist point? C'est pousser trop loin la civilité. Il valloit mieux, ce me semble, vous dispenser de mettre en jeu une gloire que vous ne pouviez ny me donner ny m'oster. Je suis touché de vous voir si bon que de

GALANT. 209

vous nuire à vous-même pour
me faire un honneur que je
ne vous ay point demandé,
& qui est si petit dans mon
estime, que quand vous au-
riez pû me le procurer, je
crois qu'il n'auroit pas valu la
censure à laquelle vous avez
eu la bonté de vous exposer
pour cela dans l'esprit des
Connoisseurs. On dira peut-
estre que je suis trop bon moy-
mesme de le prendre si hon-
nestement, & que dans le
fond vostre procedé est moins
un desir de m'honorer, qu'une
envie secreete de railler moy

Y ij

260 MERCURE

petit Livre sur le titre qu'il porte de *Question décidée*. Quand cela seroit, Monsieur, je ne laisserois pas encore de vous plaindre doublement. Premièrement d'estre susceptible des petits déplaisirs secrets, d'où naissent ordinairement ces sortes de railleries, & ensuite d'avoir si malheureusement pris vos mesures, que de quelque maniere que l'on prenne vostre contradiction, elle ne peut que vous faire tort; car, ou vous y estes tombé par mégarde, ou de propos délibéré. Si c'est par mégarde,

c'est une imprudence, qui, comme vous sçavez, n'honore pas beaucoup son homme; & si vous l'avez fait de propos délibéré, au lieu d'une faute vous en avez commis deux; la première de vous estre imaginé que j'avois manqué donnant à mon Livre le titre de *Décision*; & la seconde d'avoir crû bien faire vous-même écrivant sur cette matière; comme vous le dites, fans dessein de la décider. Ce sont deux erreurs qui partent d'un même principe, qui est de n'avoir pas compris que

262 MERCURE

la question que vous traitez & que j'ay traitée avant vous étant Mathématique, puisqu'il c'est un calcul, ne peut être maniée raisonnablement qu'avec décision, parce qu'il est superflus & inutile d'agiter un problème sans le résoudre, & qu'écrire sur des sujets de cette nature sans dessein de les décider, c'est abuser des Mathématiques, qui ont pour but la décision, parce que bien différentes des autres sciences dont souvent la plus grande clarté n'est que tenebres, elles sont toujours évidentes & par-

consequence essentiellement
 décisives ; de manière que
 traiter leurs questions sans
 avoir en vue de les résoudre ;
 c'est courir sans vouloir avan-
 cer, faire la guerre sans dessein
 de résister, ou pour demeurer
 davantage dans leur ressort ;
 c'est comme si l'on vouloit
 mesurer un Champ sans vou-
 loir en connoître l'étendue ;
 ou calculer une somme sans
 vouloir en apprendre la valeur.
 En ce cas, si vous travaillez
 pour vous, c'est vous moquer
 de vous même, ou vous mo-
 quer du Public, si c'est pour

464 MERCURE

luy que vous écrivez. Enfin, Monsieur, qu'elle qu'ait été votre intention à mon égard, vous voyez non seulement le mauvais effet qu'elle a pour vous, mais encore le peu d'effet qu'elle a par rapport à moy. Ainsi quand il seroit vray que vous auriez eu envie de faire une mauvaise plaisanterie sur le titre de mon Livre, je suis sûr qu'après ce que je viens de vous dire, vous en seriez fâché à votre propre considération, & qu'à la mienne vous vous condamneriez encore d'avantage, particulie-
rement

GALANT. 265

rement si je vous avois appris de quelle maniere il est arrivé que ce petit traité ait porté le nom de *question décidée*, dont les termes sont vray semblablement la cause de cette légère teinture de fiel déguisé, que l'on croit apercevoir à la teste de votre écrit. Ce titre, quoy qu'il soit effectivement celuy de mon Livre, n'est point cependant celuy que je luy ay donné. Quelque dessein que j'eusse, comme je devois l'avoir, de décider la question; & quoique j'osasse peut être me flater de ce succès peu con-

Février 1700.

Z

266 **MERCURE**

fiderable ; j'avois assez ménagé
 les esprits sensibles aux piques
 de l'émulation, pour me bien
 garder de faire prendre à mon
 écrit un air si cavalier. Sachant
 avec quelle fureur pareilles
 moches sont capables de faire
 cabrer ces sortes d'esprits, j'a-
 vois donné à mon Ouvrage
 un nom vague ; & je m'étois
 contenté de le nommer *exa-*
men de la question, &c. Deux
 de mes amis, dont l'un est
 Avocat du Roy au Bureau des
 Trésoriers de France dans la
 Province de Champagne, &
 l'autre Comrouffaire dans la

ville où est le siége de cette Compagnie, tous deux gens d'esprit & d'érudition, entrèrent chez mon Libraire comme on faisoit épreuve de la première feuille. Ils lirent mon manuscrit ; & par malheur ayant jugé le titre un peu trop modeste, l'un des deux donna celui de *question décidée* qui fut au Libraire, parce qu'il luy sembloit propre à favoriser le débit. Je n'eus pas un petit combat pour lors à soutenir contre luy. Je vins à bout de luy faire promettre qu'il n'omettroit point ce nouveau ti-

268 MERCURE

tre ; mais je ne pus gagner sur
luy de me tenir parole, & je
ne fus pas sorti, qu'il tira la
feuille avec le titre qui l'avoit
charmé. Je vous donne, Mon-
sieur, pour témoin de ce que
j'avance, non - seulement le
Libraire qui peut en être crû,
mais encore les deux personnes
de considération qui firent
malgré moy ce changement,
& qui ne seroient peut être pas
difficiles à trouver si vous vou-
liez vous en mettre en peine.
Recevez ceey, je vous prie,
avec bonté, comme un Collyre
qui me semble avoir une vertu

naturelle contre la blessure que cette inscription, plus fanfaronne que je n'aurois voulu & que mon humeur ne souffre, peut vous avoir faite. Je souhaite qu'il puisse être bon aussi à tous ceux qui seront attequez du même mal. Si ce remede ne vous suffit pas, achevez de vous guérir, en considérant que mon Livre n'est pas le seul qui sur cette matiere porte un titre de dédicacion. D'autres avant luy sur le même sujet en ont porté un pareil, & l'ont porté du choix de leur Auteur, sans peut-être

270 MERCURE

qu'ils y eussent plus de droit que le mien, néanmoins tel Traicté sur cette question, au frontispice duquel on voit le *Solution du Problème*. Toute la différence de ce titre au mien, différence qui peut estre est cause que vous ne vous estes adressé qu'à moy, c'est que le mien se trouve conceu en des termes plus intelligibles que l'autre au commun du peuple; car *Solution du Problème*, & *Question décidée* ne sont qu'une même chose en differens mots. Ainsi titre de *Solution*, & titre de *Décision* ne sont qu'une mê-

me sorte de titre, dont les termes sont synonymes, l'un plus Latin, l'autre plus François.

Or qu'on se qui connoit les Latins, & peut ignorer que l'usage universel est de donner des *mevds Solution*, & par conséquent de *Decision*, à tous les ouvrages qui traitent les Problèmes, ou ce qui est la même chose, les Questions Mathématiques. Et de quel Pays vient on, quand on s'avise de trouver à redire à un pareil *frontispice*? Quel livre a-t-on lu sur des sujets de cette nature? En un mot, en quelle éco.

272 MERCURE

le a-t-on appris à écrire sur les matieres dont on ne se mesler de parler de de juger. Soyez en, Monsieur, vous-même le Juge, par rapport à ce que j'ay l'honneur d'en exposer à vos yeux ; & voyez si c'est ce titre qui a besoin d'Apologie, ou la personne qui le reprend. Après cela si devant estre plus que satisfait de plusieurs manieres ; cependant vous ne l'estiez pas encore, pour achever, faites vous la justice de regarder, que vous-même en cette occasion vous avez porté des airs d'autorité

plus haut que personne, & que dans vostre fruit d'arriere-façon, je veux dire dans vostre Dissertation sur la fin du Siècle, quoy que vous nous disiez que vous n'avez pas dessein de décider, & que vous ne donniez de vous-même aucune raison décisive, je dis de vous-même; car celles que vous donnez ne sont pas de vous; & même, selon vous, n'ont rien décidé quand les autres les ont données. Cependant vous décidez en Souverain, & vous tranchez la question despotiquement par

274 **MERCURE**

ces paroles, qui sont vos termes. : Nous voyez, dites vous, dans cette Année Sainte ou de grand Jubilé, qui ne commence pas le Siècle, comme s'imaginent la plupart des Chrétiens, mais qui le finit. Après cet Arrest, que peut on faire autre chose que baisser les yeux & se retirer. Vous voyez, au reste, qu'en cela vous vous trouvez encore contraire à vous même. J'irois trop loin, si je voulois suivre du même pas tout ce qui s'offre à ma vue sur votre écrit, & je m'engagerois peut-estre sans y penser à vous

faire plus que le remerciement, dans les bornes duquel j'avois d'abord eu dessein de me tenir fermé. C'est pourquoy revenant à ma première pensée sur l'estime que j'ay pour vous, quoy que l'on en puisse dire, me faisant pencher à croire que vous avez peché par inadvertance, plutôt que par mauvaise intention, je suis bien aise de finir du même ton que j'ay commencé; vous suppliant de recevoir favorablement mes actions de grâces, pour la gloire que vous avez eue de vouloir me laisser, & de re-

276 MERCURE

garder comme une preuve de ma reconnoissance tres humble. la franchise avec laquelle j'ay l'honneur de vous dire mes sentimens sur ce point.

Le Lundy 22. de ce mois le Roy donna dans son grand Appartement un Bal semblable à celuy qu'il avoit donné plusieurs jours auparavant. Toutes les Chambres & la Galerie estoient éclairées autant qu'il estoit possible. L'on avoit ainsi que la premiere fois, choisi si la plus grande Salle pour le lieu du Bal, & l'on y avoit mis les

gradins ordinaires. L'on avoit aussi établi dans les croisées des deux Chambres voisines de s Violons & des Hautsbois pour faire danser les Masques qui ne pourroient pas parvenir jusqu'à la Salle du Bal. Il y eut beaucoup d'ordre & d'exactitude aux portes, & les Masques furent obligez de se faire connoistre à celles de la Salle des Gardes, de l'Antichambre & de la Chambre du Roy. Le Bal commença à onze heures après le souper du Roy. Madame la Duchesse de Bourgogne s'y rendit un peu avant S. M. Elle

278 MERCURE

estoit vêtue en Magicienne, avec un habit fort riche, très-galant & orné de pierreries. Monseigneur, Monseigneur le Duc de Bourgogne, & Monsieur le Prince de Cony y vinrent aussi de bonne heure, & fort bien masquez, & se mirent en des places qui empêchèrent qu'ils ne fussent reconnus. Messieurs les Ducs d'Anjou & de Berry y arrivèrent en habits serieux & sans masques. Madame la Duchesse de Chartres, Madame la Duchesse, Madame la Princesse de Cony, & plusieurs Dames du premier rang avoient des habits de masque, des plus magnifiques. Les jeunes Dames de la suite de Madame la Duchesse de Bourgogne estoient aussi vêtues en Magiciennes. Madame de Zintzindorff, Femme de l'Envoyé de l'Em-

GALANT. 279

secret, & Mademoiselle Sphancim, Fille de celuy de M^r. Electeur de de Brandebourg, y estoient galamment & noblement habillées. Le Bal commença si tost que le Roy fut entré. On ne peut exprimer le nombre des masques qui vinrent à cette Feste. La Galerie & les premieres Pieces de l'Appartement en estoient remplies, & l'on convint qu'il y en avoit incomparablement d'avantage & de plus beaux que la premiere fois. La presse fut grande dans les deux Chambres où estoient les Violons. Madame la Duchesse de Bourgogne ny les Princesses ne changèrent point d'habit, mais Messieurs les Princes masquerent. Il y eut une mascarade extraordinaire d'une Fontaine & de six Hs raillees comme ceux du Parterre de Versailles. On servit un

280. MERCURE

peu après minuit une très grande Colation, & le Roy se retira de mie-heure après. Le Bal continua encore jusqu'au départ de Madame la Duchesse de Bourgogne, qui sortit chez elle à deux heures & un quart.

Le Mardy 23. Monseigneur donna le Bal dans son Appartement. Il avoit fait ôter le lit de la grande chambre, & des gradins avoient esté élevez tout alentour. Les Violons & les Hautsbois furent placez dans les croisées. Cette chambre fut éclairée par plusieurs beaux lustres, & par quantité de girandoles posées sur de grands gueridons dorez. Elle paroissoit un peu petite en comparaison de celle où le Bal du Roy s'estoit fait la veille, mais par le bon ordre quy fut apporté, & la peine que se donna Mr. le Duc de la Trimoüille, Premier

GALANT. 281.

Gentilhomme de la Chambre en art-
née, qui resta toujours à la porte,
ainsi qu'il avoit fait le jour précédent,
chez le Roy, il n'y eut point de con-
fusion, & l'on conserva toujours une
place suffisante pour danser. Quo-
qu'il y vint une grande affluence de
masques, la presse ne fut que dans
l'antichambre qu'on avoit décorée &
éclairée de même que la Chambre,
& où l'on avoit placé des Violons &
des Hautbois. Le Bal commença à
onze heures. Monseigneur ne mas-
qua point, mais Monseigneur le Duc
de Bourgogne, & Messieurs les
Freres y vinrent déguisez. Madame
la Duchesse de Bourgogne, & les
Dames de la Troupe estoient en
Egyptiennes. Madame la Duchesse
de Chartres, Madame la Duchesse,
Madame la Princesse de Conty, &

Février 1700.

A a

282 **MERCURE**

Mesdames d'Epinoÿ, de Villequier, & de Chaillon avoient des habiles tres-galans, & qui n'avoient point encore paru. Il y eut une grande profusion seulement de liqueurs & de glaces, à cause du Cathesme où l'on estoit entré. Le Bal finit à une heure & demie, & Monseigneur reconduisit Madame la Duchesse de Bourgogne jusqu'à la porte de la Salle des Gardes. Elle traversa la tout à pied, suivie de toutes les Dames, & alla chez Madame la Duchesse du Maine, où il y avoit des Violons. Comme la Chambre de cette Princesse n'est pas grande, & que son lit dont elle ne sort point, en occupe une bonne partie. La confusion y fut extrême, parce qu'à la sortie du Bal de Monseigneur, beaucoup de Maîtres y passèrent. Madame la Du-

GALANT. 283

Le Comte de Bourgogne en fit un peu
après deux heures, se alla à la grande
Festie chez M^{lle} le Grand. Elle y fut
receuë au bus de P. Bletter par M^r le
Comte de Brionne & M^r le Prince
Camille. Elle traversa une première
Salle remplie de Masques, où l'on
dançoit, & entra dans le principal
lieu du Bx, qui bien que spacieux,
estoit si plein de Masques, qu'on s'y
perdoit. Outre les deux chambres
où l'on dançoit, qui estoient éclairées
avec cire; il y en avoit encore
trois autres qui l'estoient de même.
Dans l'une estoit servie une prodigieuse
quantité de liqueurs, d'orange,
de citron, de limon & de pom-
mes d'Apv. Madame d'Armagnac
fit passer Madame la Duchesse de
de Bourgogne dans deux de ces
chambres pour s'y reposer, & pour

A a ij

284 MERCURE

y prendre du frais, dont elle avoit besoin, à cause de la chaleur excessive qu'elle avoit souffert dans le Bal. Messieurs les Princes y vinrent déguisez, & généralement tous les Seigneurs, Princesses, & Dames de la Cour. Le Bal finit à quatre heures.

Je viens de m'appercevoir que je vous ay dit que Monsieur le Prince avoit donné le Bal, le Samedi 13. Ce fut le Vendredi 12.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit *les Princesses*. Ceux qui l'ont trouvé sont, Mr. Charles de la rue de l'Arbre-sec; Mrs les Abbez Gaillard & Soupez; le Complaisant pour la Lotterie; le Philosophe de la rue de Saint Laurent; l'Amant sans espoir du même quartier; l'heureux Masque; les Freres rivaux de la rue

GALANT. 285

Saint Louis. Mlle Javote Ogier, du coin de la rue de Richelieu: Susanne Moran: Mesdemoiselles du Bois de la rue S. Antoine: la charmante Mimy du quartier S. Martin: la Mere aux sept Amans: la Belle indifferente de la ruelle de S. Laurent, avec sa charmante Amie de Beauvais.

Je vous envoie une Enigme nouvelle, à mon ordinaire. Elle ne doit pas embarrasser beaucoup vos Amies.

ENIGME.

MOn sort est singulier, je suis
masle & femelle,

Sans qu'Hermaprodite on m'appelle.

Dans ce terrible jour qui cause tant
d'effroy,

Malheur à qui se sert de moy.

Je suis, Madame, &c.

A Paris ce 28. Février 1700.



T A B L E

P relude.	1
Portrait du Roy.	6
Ceremonies observees à la prise de possession de M. l'Archevesque de Besançon.	7
Relation de tout ce qui s'est passé à la mort & aux funerailles du Père Marc d'Arvinto. Capucin.	19
Lettre tres-tudieuse à Mademoiselle de Scudery.	48
Idille.	65
Mariage.	73
Mort.	84
Discours prononcé à Perigueux.	87
Deux bons hommes mariez, par M. de Cantenac.	97
Mandement de M. l'Evêque Comte de Noyon, Pair de France.	108
Nouveau Prix proposé par la Compagnie des Bénédictins de Toulouse.	117

T A B L E.

<i>Mouventiens arrivez dans l'Eglise sur sujet d'Origene, & de sa Doctrine.</i>	132
<i>Mascarade des Chinois.</i>	154
<i>Mascarade de Flote & de sa suite.</i>	155
<i>Mascarade des Amazones.</i>	157
<i>Les Savoyards, Mascarade.</i>	159
<i>Bal donné dans les grands Appartemens de Versailles, & tout ce qui s'y passa.</i>	160
<i>Mascarade des Espagnols & Espagnoles.</i>	164
<i>Mascarade du vieux Maître d'Ecote & de sa femme.</i>	165
<i>Mascarade de la Noce de Village.</i>	166
<i>Mascarade du lendemain de la mesme Noce.</i>	168
<i>Mascarade de Dom Quichote.</i>	168
<i>Bal donné à Madame la Duchesse de Bour- gogne par Madame la Chanceliere.</i>	169
<i>Bal donné à Madame la Duchesse de Bour- gogne par S. A. S. Monsieur le Prince.</i>	174
<i>Bal chez Madame la Princesse de Conti, Donaire.</i>	213
<i>Bal donné à Madame la Duchesse de Bour- gogne par M. le Marquis d'Antin.</i>	215

T A B L E.

Bal chez Monsieur le Duc du Maine.	221
Mascarade du Grand Seigneur dans sa Ménagerie.	222
La Feste Marine, Mascarade.	224
Le Jeu des Echets, Mascarade.	228
La Venitienne, Mascarade.	229
Bal chez Madame la Duchesse du Mai- ne.	231
Seconde Noce de Village, Mascarade.	232
Autre Article des Morts.	233
Nouveaux Globes & nouvelles Cartes Geographiques.	240
Faute réparée.	245
Mariages.	246
Eglises Françoises à Rome.	250
Lettre de M. de Messange.	255
Grand Bal donné par le Roy.	276
Mascarade de six Ifs & d'une Fontaine.	279
Bal donné par Monseigneur.	280
Bal chez M. le Grand.	283
Enigmes.	285

La Mémoire de l'Éditeur regarder la page 76.



~~ALB~~

Desire

S & C

S & C

